

LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES

DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les matieres du tems.

OCTOBRE 1725.



A LUXEMBOURG,
Chez ANRRE' CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catho-
que, & Marchand Libraire.

M. DCC. XXV.

*Avec Privilège de Sa Sarcée Majesté Impriiale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examinateur.*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal continuera de paroître régulièrement au commencement de chaque mois; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages, tant de Litterature que de Politique, & autres pièces qui pourront interesser & être agréables au Public; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg, chez qui ledit Journal s'est toujours imprimé, & où il s'imprime encore actuellement depuis son origine: on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Supplément en 2. Volumes, qui remonte jusqu'à la Paix de Ryswick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez, peuvent s'adresser à lui comme à la source; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres, tant de ses impressions, que de tous Pais: de même que les Mémoires des Sciences & des Arts de Trevoux; tant corps complets que mois separez, & differens Journaux Litteraires, Historiques & Politiques, comme République des Lettres, Histoire des ouvrages des Sçavans, Histoire critique de la République des Lettres; l'Europe savante, &c.

243

LA CLEF DU CABINET

D E S

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matieres du tems.

Octobre 1725.

A R T I C L E I.

*Contenant la suite du Traité de Navigation
& de Commerce entre S. M. I. & C.
Charles VI., Empereur des Romains, &
S. M. R. C. Philippe V., Roi d'Espagne
& des Indes. Signé à Vienne le 1. Mai
1725. La premiere partie se trouve dans
le précédent Journal.*

21... Entre lesquels privileges sont spécialement
compris ceux de pouvoir changer de demeure quand
& comme il leur plaira, sans en demander per-
mission à personne, & de ne pouvoir être recher-
chez, vifitez, ni inquiétez dans leurs Maisons &
Magazins, à cause de leurs Marchandises, si ce
n'est sur des avis & preuves suffisantes de fraude
contre les Droits du Roi, auquel cas la visite
pourra se faire, mais seulement en presence du
Consul, lequel y sera expressément appellé, & sans
faire d'ailleurs aucun déplaisir au Commerçant,
ni à son Commerce; & si le Marchand se trouve
convaincu d'avoit introduit des Marchandises en

Q 2 fraude,

fraude, elles seront confisquées, & il payera les frais de la visite; mais la personne & les autres Marchandises demeureront libres. Sa Maj. Imp. promet reciproquement d'accorder la meme liberté dans tous les Etats aux Sujets de Sa Majesté Catholique.

23. Les Sujets desdits Hauts Contractans, qui se seront établis dans les Etats l'un de l'autre pour y faire Commerce, ne seront point contraints de représenter leurs Livres de compte à qui que ce soit, si ce n'est pour faire preuve, & on ne pourra les saisir ni ôter de leurs mains, sous quelque prétexte que ce soit. Il leur sera libre aussi de les tenir en telle langue qu'il leur plaira, sans qu'on puisse les obliger à se servir d'une autre.

24. Les Sujets de part & d'autre de quelque qualité & condition qu'ils soient, ne pourront être arrêtés en leurs personnes ni par les Gouverneurs, ni par les Ministres de la Justice pour des dettes particulières, qu'ils n'auroient pas eux-mêmes contractées, ou pour lesquelles ils n'auroient pas expressément répondu. On ne pourra pas non plus saisir leurs biens ou effets, pour des semblables causes, soit au milieu de la Paix, soit en cas de rupture. Et dans cet Article sont spécialement compris les Maîtres de Navires, leurs Officiers & Mariniers, avec leurs Vaisseaux grands & petits, avec tout ce qui y sera embarqué.

25. On ne pourra pas non plus retenir lesdits Navires, soit de Guerre ou de Marchandises, ou de quelqu'autre espece qu'ils soient, par quelque Mandement général ou particulier que ce puisse être, pour les armer en Guerre, ou pour s'en servir de Vaisseau de charge & de transport, si ce n'est en vertu d'un libre & volontaire Contracté que l'on auroit fait avec les Maîtres qui
 comman-

commanderont lesdits Navires, ou avec les Propriétaires mêmes : moins encore pourra-t-on contraindre les Officiers ou Matelots à quitter leurs Navires pour servir sur les Flottes ou Vaisseaux que l'on voudroit équiper, ou en des Corps de Milice que l'on voudroit former, quand même ce ne seroit que pour un peu de tems & dans des occasions fort pressantes, mais s'ils viennent s'offrir eux-mêmes, il sera libre de les accepter.

26. Quant à la franchise personnelle accordée par le présent Traité à tous les Marchands de part & d'autre, pour eux & leurs Familles, elle ne s'étendra pas seulement à toute exemption de service Militaire, mais aussi à ne pouvoir être nommés Tuteurs, Curateurs ou Administrateurs de quelques Biens ou personnes que ce soit ; si ce n'est de leur franche volonté.

27. Il leur sera libre de se choisir eux-mêmes leurs Avocats, Docteurs, Agens, Procureurs & Solliciteurs, quand ils en auront besoin ; & s'ils veulent avoir des Courtiers propres & particuliers, ils pourront en choisir un ou deux entre ceux qui sont déjà établis, & sur leur présentation ils seront acceptés & qualifiés pour se mêler seuls de leurs affaires.

28. Il y aura des Consuls Nationaux dans tous les Ports & principales Villes de Commerce, où il plaira à l'Empereur & au Roi d'en établir, pour la protection de leurs Marchands, & ils y jouiront de tous les Droits, Autorités, Libertés & Franchises dont jouissent ceux des autres Nations les plus favorisées.

29. Ces Consuls seront particulièrement autorisés à connoître arbitralement des differends qui pourroient survenir entre les Marchands & les Maîtres des Navires de leur Nation, ou entre

les Maîtres des Navires & leurs propres Mariniers, soit au sujet de leurs Naulages, salaires ou autrement; & l'appel de leurs Sentences ne sera point porté devant les Juges des lieux, mais bien devant ceux du Prince dont ils seront Sujets.

30. Touchant les Juges Conservateurs, qui sous les précédens Regnes faisoient en Espagne une Magistrature de grande considération, accordée par les Rois aux Nations les plus favorisées, avec pouvoir de connoître & juger seuls de toutes leurs affaires civiles & criminelles, il a été convenu que, si Sa Majesté Catholique en accorde le Privilege à quelque Nation que ce soit, les Sujets de Sa Majesté Imperiale en pourront jouir de même; & que cependant il sera expressément ordonné à tous les Juges & Magistrats ordinaires de leur rendre une prompte & bonne Justice, & de la faire exécuter sans retardement & sans aucune partialité, faveur ou affection. Le Roi Catholique consent aussi, que les Appels des Sentences données dans les Causes qui regardent les Sujets de S. M. I., soient portés au Conseil de Commerce à Madrid, & non à aucun autre Tribunal.

31. Le Droit d'Aubaine ni autre semblable ne sera point exercé à l'égard des Sujets des deux Serenissimes Contractans; & les Héritiers des défunts, en quelque lieu que leur décès soit arrivé, & de quelque Pays ou Province que lesdits Héritiers soient, eux-mêmes leur succéderont sans difficulté, en tous leurs Biens meubles & immeubles, soit par Testament, ou sans Testament, selon l'ordre de succession établi dans les lieux où lesdits Biens se trouveront situés; & en cas de litige entre deux ou plusieurs Prétendans, ce seront les Juges desdits lieux qui en connoîtront jusqu'à Sentence définitive.

32. Quand un Marchand ou autre Sujet des seldits Hauts Contractans viendra à deceder dans les Etats de l'autre, le Consul ou autre Ministre public de la même Nation, s'il y en a quelqu'un sur les lieux, se transportera dans la Maison du défunt, & il y fera l'Inventaire de toutes les Marchandises & autres effets, comme aussi de ses Papiers & Livres, & tiendra le tout en garde pour les Héritiers, selon l'ordre qui lui en aura été donné. Et si le decés du dit Marchand ou autre Sujet arrive en voyage, au dans un lieu où il ne se trouve ni Consul, ni autre Ministre, le Juge du lieu fera ledit Inventaire en présence de Témoins, avec le moins de frais qu'il se pourra, & consignera les choses trouvées & inventoriées au Chef de la Famille, ou au Propriétaire de la Maison, afin qu'il les conserve fidèlement, après quoi il en donnera avis au Ministre public qui se trouvera pour lors en Cour, ou bien au Consul du lieu où se trouveroit la Maison & famille du défunt, afin qu'ils envoient quelqu'un pour recevoir les choses inventoriées, & payer ce qui sera dû.

33. Si quelque Vaisseau appartenant à l'un ou l'autre des Serenissimes Contractans, ou à leurs Sujets, vient à faire naufrage sur les Côtes de leur respective Domination, les Officiers du Domaine ou du Fisc ne pourront y prétendre ou s'attribuer aucun Droit, & le pillage sera severement défendu à tous les particuliers. Même le Seigneur ou les Magistrats du lieu le plus voisin seront obligés de secourir de tout leur pouvoir ceux qui auront souffert le naufrage, & de s'employer diligemment à faire sauver ce qui se pourra du Navire brisé, & à le mettre en surêté; moyennant quoi aussi le Droit de sauvement leur appartiendra sur le pied de cinq pour cent de la valeur des

Mar-

Marchandises, & outre cela les dépenses faites pour cette œuvre pieuse leur seront remboursées. Mais si le Navire demeure en son entier, quoique fort endommagé, & que les Gens de l'équipage ne soient point péris, ils prendront soin eux-mêmes de ce qui regarde le sauvement, & on leur prêtera toute faveur & assistance, en leur fournissant à prix raisonnable les choses dont ils auront besoin.

34. Sa Majesté Catholique ne permettra pas, que sous prétexte de Police ou autrement on impose une limitation de Prix aux Marchandises qui appartiendront aux Sujets de Sa Majesté Impériale; mais il leur sera permis de les vendre aussi cher que le cours ordinaire du Commerce le pourra permettre, liberté de laquelle ses Sujets jouiront pareillement dans les Etats de S. M. Imp.

On donnera le reste le mois prochain.

II. Le mot de l'Enigme du mois dernier est le *Grattecul.*

E N I G M E.

JE suis dans le milieu du monde,
 J'ai quatre pieds dans un tonneau,
 Je ne suis point en terre, encore moins dans l'eau,
 Et cependant je suis dans l'Onde;
 Je dis fort souvent non, & ne dis jamais oui;
 Je suis en même tems la tête d'une Anguille,
 Et la queue du Serpent:
 Jamais pourtant je ne fretille;
 Or divinez mon sort plaisant.

III. Pour n'avoir pas donné dans son tems la Harangue que Mr. l'Archevêque de Toulouse, Président de l'Assemblée générale du Clergé de France, fit au Roi le 3. Juin dernier, elle n'a rien perdu

perdu de son mérite, & on n'aura pas moins de satisfaction de la lire ici. Ce sont de ces pièces fugitives qui ne se recouvrent pas aisément, & auxquelles ces Mémoires doivent proprement servir de refuge & d'azile. Il y a d'ailleurs long tems que nous la promettons; il faut s'acquiter en tout ou en partie, & le reste sera pour le mois suivant.

S I R E,

J' Ai l'honneur de présenter à V. M. les profonds respects d'une Assemblée digne de vôtre affection & de vôtre estime, & qui est une portion illustre de tout le Clergé de vôtre Royaume. Vos ordres l'ont convoquée, & elle a confié à mes foibles talents la place importante que j'y occupe. Tous ces Pontifes que j'accompagne, tous ces autres Ministres du Seigneur vous renouvellent par ma bouche les assurances d'une fidélité éprouvée dans tous les âges, & dans tous les Regnes. Je suis l'Interprète de leurs sentimens, & je viens en leur nom & sous leurs auspices vous apporter les très-humbles hommages de nos Eglises & de nos Provinces. Quelle joye pour nous, Sire d'approcher avec confiance du Trône glorieux, où le Ciel propice à la France vous a fait asseoir, de goûter ce plaisir secret & touchant que produit vôtre Royale présence dans le cœur de tous vos Sujets, de pouvoir admirer de près ces graces extérieures qui ornent vôtre personne sacrée, & qui sont un present de la nature si désirable dans les Rois, si étoit moins dangereux pour leur salut; de reverer en vous le Protecteur de l'Eglise, dont le soutien est le premier devoir de la Royauté, & de sentir dans le favorable accueil dont V. M. nous honore, ces bontés qui annoncent nôtre bonheur, & qui font nôtre consolation & nôtre esperance. Dieu vous a prévénus, Sire, de ses benedictions dès les premiers tems de
vôtre

vôtre enfance, & il a mis en vous tous les présages d'un Règne heureux & florissant. Votre Autorité fut toujours aussi respectée que celle des Rois les plus affermis par une longue & paisible administration. La fidélité de vos peuples, la soumission des Grands, & l'amitié de vos voisins, ont concouru avec un zèle égal à la tranquillité de votre Royaume, des Potentats * sont venus du fond de leurs vastes Etats vous offrir le tribut de leur tendre vénération, & votre nom par tout si cheri & si révéré, répond à la France de la durée du repos dont elle jouit. De sages Négociations dirigées par vos ordres, ont réuni dans les Rivages lointains des Puissances † que l'intérêt ou l'ambition avoient divisées. Vous êtes le spectacle & l'attente de toutes les Nations, & c'est à la conservation de vos jours précieux, que Dieu semble attacher aujourd'hui le bonheur & la destinée de l'Europe.

Mais, Sire, la Dignité Souveraine n'est agréable aux yeux du Seigneur qu'autant que sa grace en règle l'usage. Les Vertus Chrétiennes font seulement la plus solide grandeur des Rois, & attirent d'ordinaire sur eux cette gloire & ces bénédictions de la terre, qui sont dans l'ordre de la Providence le prix & la récompense du juste.

Permettez, Sire, que l'un des plus anciens Pasteurs de votre Royaume porte la vérité jusqu'au pied du Trône. Nôtre Ministère ne doit point s'expliquer au dépens de la sincérité Evangelique; Vous voulez que les Evêques instruisent & édifient votre piété, & bien loin de séduire les Maîtres du monde par l'éloge trop flatteur de leur Autorité & de leur puissance, c'est à nous à leur apprendre avec respect

* Le Czar.

† Le Grand Seigneur & le Moscovite.

des Princes &c. Octobre 1725. 251
respect & avec confiance le saint usage qu'ils en
doivent faire.

Où, Sire, la vie la plus éclatante n'est qu'un
ombre que le tems dissipe, & qu'il laisse bientôt dans
l'oubli & dans le silence; la réputation des Héros
les amusemens qui suivent en foule le Trône, sont
des pièges dangereux à la sainteté des mœurs. Les
talens politiques que sont-ils, si la piété ne les con-
duit pas, qu'une ambition déguisée sous de vains
prétextes, & que Dieu malgré la prudence de la
chaire, ramène quand il lui plaît aux desseins de sa
Providence? Les exploits militaires que le monde
admire, signalent à la vérité la valeur & l'expe-
rience des Conquerans. Mais les prosperités de l'E-
tat épuisent quelquefois les Sujets: Le sang qu'une
Guerre, même involontaire, fait répandre, déplaît
aux yeux du Seigneur, & la gloire d'achever le
Temple de Jerusalem, que Dieu refusa à David
Belliqueux, fut réservée à Salomon Pacifique. V.
M. nous rassure sur les dangers qui accompagnent
la Royauté, & le désir de vôtre salut sera, sur tou-
tes choses, l'objet le plus cher de vôtre piété.

Quelle consolation n'est-ce pas, Sire, pour les vrais
Fidèles, de voir cette Foi vive & sincère que vous
aportez aux pieds des Autels, où vous humiliez la
premiere tête de l'Univers en présence de Jesus-
Christ caché dans nos saints Mysteres? Cette atten-
tion à la parole que vous annoncent les Ministres
de l'Evangile, & qui vous aprennent les maximes
de bien vivre & de bien regner; ce recueillement
dans toutes les Cérémonies Ecclesiastiques où la Di-
gnité Suprême vous apelle & où vôtre modeste
simplicité fait le plus grand ornement de ces specta-
cles de Religion; cette innocence de mœurs qu'un
siècle trop dépravé ne pourra séduire, & que le
Seigneur fera servir à l'édification de la superbe Cour
qui

qui vous environne ; enfin cet assemblage heureux de tant de vertus que des mains habiles ont su cultiver , & qui ont travaillé avec la nature , avec Dieu même , à l'éducation d'un Roi qu'il a tiré pour nôtre bonheur des Trésors de sa Providence. V. M. n'oubliera jamais les dernières instructions que lui donna son Auguste Bisayeul dans les tristes instans qui finirent le cours de sa belle vie , & ses paroles memorables toujours presentes à vos yeux , seront le monument éternel de sa Religion & de sa sagesse.

Il vainquit souvent ses ennemis par ses Armes , & triompha de la mort même par sa constance. Sa pieté fut l'édification du Christianisme. Il protegea la Foi orthodoxe & son zèle s'éleva toujours contre les erreurs * que l'orgueil & la singularité ont introduites depuis près d'un siècle dans une Eglise si sçavante & si Catholique. L'Auguste Prince à qui vous devez le jour , auroit porté sur le Trône ces Trésors de justice , de lumiere & de sainteté , si Dieu ne l'eût ravi à ce Royaume dont il possédoit l'amour & la confiance. Ce sont , Sire , toutes ces vertus que vous avez à nous rendre. La France attend de vous l'imitation de ces grands modèles , & vous ne serez jamais plus au dessus de toute comparaison , que lorsque vous leur jerez plus comparable.

Dans un espoir si flatteur & si consolant , quel bonheur , Sire , pour tous vos Sujets de vivre sous un Maître que l'on voit chaque jour s'instruire dans ses Conseils des devoirs de la Royauté ; fonder son esperance sur celle des plus grands personnages de son Etat ; garder dans son projet un secret profond , d'où dépendent les succès des évenemens ; écouter avec reflexion les sentimens du grand Prince † à qui il a confié les soins divers de l'administration publi-

* Le Jansenisme. † Le Duc de Bourbon,

des Princes &c. Octobre. 1725. 253

que, & qui partage sous les ordres de V. M. tous les travaux de cette Royale sollicitude, qui trouble souvent le repos des Souverains, & affermit la félicité de leurs peuples.

Mais, SIRE, le titre le plus glorieux de vôtre Couronne, est celui de Défenseur de la Religion. Il consacre, pour ainsi dire, le Trône que vous occupez, & vos augustes Ancêtres vous l'ont laissé comme la portion précieuse de vôtre Royal Héritage. L'onction sainte a réuni en vous le Sacerdoce & la Royauté. Des Conciles Oecumeniques, qui ne sont jamais suspects de flaterie, ont autrefois donné à Constantin & à Theodole le nom sacré de Pontifes, & n'ont point mis de différence entre les Evêques qui gouvernent l'Eglise, & les Princes qui la protegent.

C'est par vôtre zèle, SIRE, que la lumière de l'Evangile sera portée jusqu'aux extrémités de la Terre, que nous verrons l'Autorité Ecclésiastique, souvent l'objet des contradictions humaines, rétablie dans tous les droits que Jêsus Christ lui a confiés; que l'ordre de la Hierarchie sera respecté par ces esprits inquiets, qui séduisent le goût de la nouveauté, & que l'on a vu sortir dans ces derniers tems des bornes d'une subordination légitime; que ces dissensions que nos pechés ont fait naître entre les Freres dans l'Episcopat, cederont enfin à l'attrait d'une sainte unanimité. Le Ciel, sans doute, a réservé à vôtre pieté & à vôtre regne la gloire de les terminer. Vous aurez la gloire de les terminer. Vous serez le Ministre de la Providence pour l'accomplissement de ce grand ouvrage, & nous vous devons cette Paix si long-tems fugitive, que l'Eglise demande avec gémissemens & avec larmes, & qui seroit la joye du Ciel, & la consolation de tous les Fidèles.

La suite le mois prochain.

IV. L'Academie Royale des sciences à Paris délivrera dans son Assemblée publique d'après la quinzaine de Pâques de l'année 1727. le second des prix fondés par le St. Roullié de Meslay, Conseiller au Parlement; & se conformant aux vûes & aux intentions du Testateur, elle propose pour sujet, *Quelle est la meilleure maniere de mâter les Vaisseaux, tant par rapport à la situation, qu'au nombre & à la hauteur des mâts.*

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE, & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.

I. **E**spagne. Madrid. Le Roi & la Reine revinrent le 27. Juillet en cette Ville du Château de St. Ildefonse, d'où le Prince des Asturies & les Infants arrivèrent aussi le 28. & le 29. L. M. reçurent les complimens de tous les Tribunaux, des Grands & des Ministres étrangers sur leur heureux retour, & sur la Paix nouvellement conclüe entre cette Couronne, l'Empereur & l'Empire. Le 30. on donna dans la grande place devant le Palais le spectacle d'une course de Tauraux, dont nous fimes mention le mois dernier, & qui avoit été préparée à l'occasion de la Paix, & du retour de l'Infante. Vers les quatre heures de l'après midi le Roi, la Reine, & les Infants se rendirent sur le grand Balcon, où L. M. restèrent jusq' à 7. heures du soir, que cette fête finit sans aucun accident, chose très rare; d'autant qu'il ne s'en fait gueres, qu'il n'y ait toujours quelqu'un de tué ou de blessé à mort. Les Grands, les Tribunaux,

bûnaux & les Ministres étrangers y avoient été invités, & occupoient d'autres Balcoas ; & la prodigieuse quantité de monde, joint à la richesse des Tapis dont ces Balcons étoient ornés, formoient un des plus beaux coups d'œil, & un des plus agréables objets que l'on puisse imaginer, étans remplis de tout ce qu'il y avoit de plus beau & de plus brillant à la Cour & à la Ville. Les Cavaliers qui combattirent ce jour-là furent Dom Juan, Alvares de Soto Maïor, Dom Juan de Pineda Ramirez de Atellano, Dom Pedro de Birlandona, & Dom Bernard de la Canal, chacun ayant à sa suite cent Estefiers ou Valets de Livré de sa couleur, tous montés sur des Chevaux de prix & très galamment ajustés. La première quadrille étoit jaune & argent ; la seconde verte & argent ; la troisième rouge & or ; & la quatrième bleüe & or ; l'adresse de ces quatre Combattans fut merveilleuse, & se fit admirer ; & cette fête fut une des plus magnifique qui se soit donnée depuis long-tems. Les *Torreadors* à pied firent aussi des coups surprenans. Il y eut entr'autres un particulier qui mettant le genou en terre, & appuyant un gros bâton ferré, attendit le Taureau de pied ferme, & lui en presenta la pointe dans le moment que cet animal venant en furie se lancer sur lui, s'embrocha lui-même par la tête jusqu'au fondement, & restant quelque moment en l'air, alla mourir à quatre pas de là. Action d'autant plus dangereuse, que si l'homme manque son coup dans cette occasion, il est perdu. On expédia dans la journée 29. Taureaux, & la fête fut terminée par un somptueux festin qui se donna à la Cour, après lequel on tira quantité de feux d'artifice.

Ce spectacle qui est particulier à la Nation Espagnole, a certainement quelque chose de grand,

& rapelle dans l'idée les fêtes des anciens Romains. On ne sera, je crois, pas fâché d'en trouver ici une description succincte.

La grande Place de *Madrid*, où l'on donne ces fêtes, est un carré long de 436. pieds de longueur sur 354. de largeur, & de 1536. de circuit: elle est environnée de 703. maisons toutes bâties sur des Arcades d'une même Architecture, & de 5. étages de hauteur sans les Mansardes. Il ya dans le contour de chaque étage 125. croisées, faisant en tout 625. fenêtres d'une égale distance, & toutes ornées de Balcons de fer peints & dorés, & que l'on pare ces jour-là avec de riches Tapis; de sorte que chacun de ces Balcons étant rempli sur le devant de dix ou douze personnes magnifiquement vêtues, il est aisé de concevoir l'effet merveilleux que cela doit produire. Le Roi, la Reine, les Princes & les Grands occupent le milieu d'un des côté de la Place dans une maison appartenante à la Ville, & que l'on orne en dedans & en dehors des plus beaux meubles de la Couronne.

Au tour de l'enceinte de la Place, on dresse des Echaffauts jusqu'à la hauteur du premier étage, qui contiennent quinze rangs de personnes, & lorsque ces Amphitheatres joints aux Balcons sont remplis, on peut dire que c'est le plus beau coup d'œil qui se puisse voir. Chacune de ces places se loïe depuis deux piastres jusqu'à trois pistoles. Après que les Cavaliers *Torreadores* se sont promenez dans la Place, accompagnés de leurs Parrains qui sont des Grands d'Espagne, & qu'ils ont salué tout le monde, ils se retirent, & la Fête commence par l'entrée de L. M. qui marchent dans ces occasions avec tout le faste & la pompe Royale.

Ceux

Ceux qui doivent combattre à Cheval sont d'ordinaire Gentilshommes, & plus ou moins en nombre. Chacun de ces Gentilshommes est habillé d'une couleur différente, aussi - bien que son Equipage, qui doit être nombreux & fort magnifique, soit en Domestiques, ou en Chevaux, ces combats étant en quelque maniere dans le goût des anciens Tournois. Ils sont vêtus à l'ancienne mode Espagnole, avec de grands plumets sur la tête, le petit manteau court & la casaque noire. Leurs Domestiques sont habillez à la Morelque; ils ont outre cela deux Ecuyers à pied qui leur fournissent les Lances, dont ils ont besoin dans le combat, & qui ne doivent point quitter leurs Maîtres.

Lorsque L. M., les Infants, & les Grands ont pris place, cent chariots remplis de barriques d'eau partent d'un coup de sifflet, inondent la place qu'on a auparavant sablée, la rendent unie, & se retirent avec un ordre aussi diligent que surprenant. Alors les Cavaliers *Torreadores* entrent dans le *Cirque* avec toute leur suite, passans sous le Balcon du Roi, lui font trois reverences, s'en retournent avec la même ceremonie vers l'endroit d'où ils sont venus, & congédient leurs Domestiques, excepté les deux Ecuyers.

Ensuite la Garde fait la ronde de la place, en fait retirer le monde, & va reprendre son poste sous le Balcon de L. M.; après quoi entrent les Cavaliers accompagnez de leurs deux Ecuyers: & lorsque, selon le nombre qu'ils sont, ils ont occupé les quatre coins de la Place, alors quatre *Alguazils* des Cortez entrent à toute bride, aussi vêtus à l'Espagnole, & montez sur de très beaux Chevaux richement harnachez, qui viennent se rendre sous le Balcon du Roi pour recevoir ses ordres, & demander la clef du lieu où sont ren-

fermez les Taureaux, que le grand Ecuyer leur jette. En même tems les Timballes, les Trompettes, les Fifres & les Hautbois annoncent le combat, & l'on ouvre la porte au Taureau, qui sort en furie sur les *Torreadores*.

Les armes avec lesquelles se battent les Cavaliers, sont ou la Lance courte qui a environ quatre pieds, apellée *Recon*, & qu'ils doivent planter au dessous du col du Taureau; la grande adresse étant de le tuer du premier coup: ou le Sabre, mais cette dernière façon est fort dangereuse, parce qu'il faut approcher l'animal de bien près; & que de quelqu'arme qu'on le combatte, on doit toujours l'attaquer par devant. Si le Cavalier manque son coup avec sa lance, qu'il tombe de cheval, qu'il perde son chapeau, que la bride ou quelque chose se détache, ou qu'il perde les étriers, alors il faut qu'il mette pied à terre, & qu'il tue seul le Taureau à coups d'épée.

Lorsque le Combat est fini, ces Cavaliers qui ne combattent que pour l'honneur, sont ordinairement recompensez par S. M. de quelque titre honorable.

Outre les Cavaliers combattans, pour divertir & servir comme d'entr'actes, il y a aussi des Bourgeois qui combattent le Taureau, mais à pied, & de différentes manieres toutes plus adroites les unes que les autres.

Lorsque par les blessures qu'a faites le *Torreador*, l'animal est sur sa fin, & qu'il n'a plus de vigueur, on sonne la mort, ce qui s'exécute en un instant, & aussi tôt on l'emporte pour faire place à un autre.

En voilà, je crois, assez pour donner une idée de ces fêtes.

M. On se flatte que la bonne harmonie entre
cette

cette Cour & celle de France, sera dans peu établie, & on attend incessamment ici, à ce que l'on assure, un Ambassadeur de cette dernière Couronne, qui sera, dit-on, l'Abbé de Livry. Cependant les Troupes sont toujours sur les Frontières de ce Royaume, & on y a envoyé depuis peu un grand nombre de Tentés. Le premier Août le Roi fit la revûe d'un Regiment de Dragons, qui a ordre de passer en Catalogne, & de trois Compagnies des Gardes qui sont destinées pour ce Pais-là. Le Nonce du Pape insiste fortément à ce que le Roi nomme un nouvel Ambassadeur à la Cour de Rome, à la place du feu Cardinal Aquaviva. Il n'est plus question du Duc d'Attri qui étoit désigné pour remplacer cette Eminence; & on croit à présent que le Cardinal Alberoni sera chargé de cette importante Commission. Le Gouvernement de Tacuman a été donné à Dom Balthazar d'Abarca fils du Comte de Roose, & le Roi a fait l'honneur de mettre au Comte de St. Estevan del Puerto le Cordon bleu de l'Ordre du St. Esprit. Ce Comte est un des quatre Seigneurs Espagnols que le Roi Très Chrétien créa Chevaliers de cet Ordre il y a dix mois, & on attend incessamment les Cordons pour les trois autres. Le Marquis de Valero a été fait Grand d'Espagne de la première Classe, & Madame de Les Nieves ci-devant Gouvernante de l'Infante, & actuellement sa Dame d'honneur, a été honorée du titre de Castille. On a reçu les Portraits du Prince de Brezil & de l'Infante de Portugal; & ceux du Prince des Asturies & de l'Infante d'Espagne vont être incessamment envoyez à Lisbonne.

III. Le Colonel Stanhope, Ambassadeur du Roi de la Grande-Bretagne a présenté divers Mémoires à la Cour sur l'enlèvement de plusieurs Vais-

seaux Anglois par les Gardes - Côtes dans la Baye de *Honduras*, & sur lesquels S. M. ne lui a fait encore rendre aucune réponse. Il court un bruit que le Conseil des *Indes* & de Commerce établi à *Cadix* va faire des remontrances à la Cour sur quelques Articles du dernier Traité de Commerce conclu entre l'Empereur & l'*Espagne*, & que conformément au Traité de Paix, le Conseil d'*Espagne* établi à *Vienne* doit être supprimé. Le Comte de Galves qui étoit Général au service de l'Empereur, est arrivé ici pour prendre possession de ses Biens qui avoient été confisquez pendant la dernière Guerre, & doit être pourvû du premier Regiment de Cavalerie qui viendra à vaquer. Il est arrivé ici de *Vienne* plusieurs autres Seigneurs Espagnols; & le Roi a envoyé des Commissaires dans les Royaumes d'*Arragon*, de *Valence*, & en *Catalogne* pour y dresser des listes exactes de tous les Biens confisquez, pour que la restitution leur en soit faite, ce qui rencontre néanmoins beaucoup de difficultez. On a reçu avis que le Marquis Mari, après avoir débarqué à *Barcelonne* 6. Bataillons & 30. Canons de Campagne, a remis à la voile avec son Escadre pour aller croiser sur les Costes d'*Alger*, conjointement avec l'Escadre Hollandoise commandée par le Vice - Amiral *Sommeldichk*; ce que Mr. vander Meer, Ambassadeur d'*Hollande* a enfin obtenu par ses vives sollicitations. Les Troupes qui sont en *Catalogne* ont ordre de travailler aux Fortifications de *Barcelonne* & à celles de *Roses*.

IV. Le 10. la Cour partit pour l'*Escorial*, où elle faisoit état de rester quelques jours. Le Prince des *Asturies* a fait de très - beaux presens à l'Infante sa Sœur, à laquelle il est défendu, sous peine d'encourir l'indignation de Leur Maj. de rien dire
qui

qui puisse la faire souvenir des engagemens du Roi de France avec elle. La Reine en destine un magnifique à l'Imperatrice, consistant en quelques raretez des Indes, & qui lui sera présenté par le Duc de Riparda, Ambassadeur de cette Couronne à Vienne. Ce Ministre ne restera, dit-on, en cette Cour que jusqu'au Printems prochain, après quoi il sera rapellé ici pour remplir un des premiers Emplois. Le bruit s'étoit répandu que le Roi alloit abdiquer une seconde fois la Couronne en faveur du Prince des Asturies son Fils aîné; mais il n'y a aucune apparence que S. M. ait formé ce dessein, & rien n'est plus mal fondé que ce que quelques Nouvellistes ont débité à ce sujet. On ne doute presque plus que l'Infant Dom Carlos ne se rende en Italie au printems prochain pour être élevé à la Cour de Parme, & sa Maison sera, dit-on, composée la plupart d'Italiens, pour mieux l'accoutumer aux manieres du Païs. On mande de Malaga que deux Vaisseaux qui en étoient partis avec beaucoup de provisions pour les Magasins de Ceuta, ayant rencontré dans le trajet un petit Corsaire monté de 8. pièces de Canon & de 50. hommes d'Equipage, l'avoient poursuivi & fait échouer au dessus du Cap Scherminkel, & que comme il avoit d'abord coulé à fond, tout l'Equipage avoit été noyé. Les chaleurs sont cette année aussi excessives en Espagne que les pluyes sont abondantes dans les autres Pays de l'Europe.

V. La Cour se rendit le 22. de l'Escorial à St. Ildefonse, où elle passera l'Automne. Les portraits du Prince de Brezil & de l'Infante de Portugal ayant été envoyez ici, le Roi a renvoyé à Lisbonne ceux du Prince des Asturies & de l'Infante d'Espagne; & la signature de ce double Contract de Mariage se fera, dit-on, sans faute au commen-

cement d'Octobre. Des Lettres qu'on a reçues de Catalogne portent, que le Baron d'Huart Lieutenant Général & Gouverneur de *Gironne*, & Dom Joseph Ventura Ministre de l'Audience Royale, s'étoient rendus à *Figuera* le 29. Juillet en qualité de Commissaires de S. M. C., y avoient conclu un Traité après trois Conférences, avec le Marquis de Fimarcon Commandant pour le Roi de France en *Roussillon*, & l'Intendant de cette Province, qui ne regarde, dit-on, que les deserteurs, & quelques bandits qui infestent les Frontières de part & d'autre. Les Commissaires François ne peuvent assez se louer des manières gracieuses du Baron d'Huart, & des honneurs qu'ils ont reçu de la part des Espagnols. Le Tribunal du *St. Office* a condamné au feu depuis le mois de Février dernier seize personnes dans les Villes de *Lerma*, de *Cuença*, *Valladolid*, & *Toledo*; sçavoir deux pour bigamie, un pour avoir apostasié, & fait un pacte avec le Diable; & les autres pour Judaïsme.

VI. *Cadix*. La Flotille qui fit voile le 15. du mois dernier pour *Vera-Cruz*, fut rencontrée le 20. à cent lieues en Mer continuant sa route avec un vent favorable, & un Vaisseau qui est resté ici, va faire voile pour suivre cette Flotte, ayant reçu sur son bord presque toute sa cargaison. Il est arrivé ici un Député de la Compagnie Orientale de *Vienne*, pour s'informer de l'état du Commerce de cette Ville, & des moyens d'établir une correspondance entre elle & *Trieste*. L'Escadre Hollandoise continuë de croiser sur les Corsaires à l'embouchure du Détroit, & doit être jointe incessamment par celle d'*Espagne* commandée par le Marquis *Mari*.

VII. *Portugal*. Une Chaloupe arrivée de la Baye
de

des Princes Ec. Octobre 1725. 265

de *Tous les Saints*, a apporté la nouvelle que les deux Vaisseaux qu'on y attendoit des *Indes Orientales*, étoient heureusement arrivez dans ce Port, & qu'ils en devoient partir au commencement d'Août pour se rendre à *Lisbonne*, de conserve avec la Flotte qui y est aussi arrivée, & qui se disposoit à mettre à la voile dans le même-tems; de sorte que cette Flotte est attendü ici pour le commencement d'Octobre. On a aussi appris par la même voye que Dom Louïs Vahia Monteiro a pris possession de son Gouvernement, à la place de Dom Ayres de Saldanha Albuquerque qui doit revenir en cette Ville. La Famille Royale est en parfaite santé, & les peuples de ce Royaume attendent avec impatience les fruits de l'Alliance qui continuë de se négocier entre cette Cour & celle de *Madrid*. Dom André Leirao de Mello, & Dom Manuel d'Azevedo de Sambargardos ont été élevez, l'un à la Charge de Corregidor du Civil de la Cour, & l'autre à celle de Membre de la Chambre des Finances. Il paroît ici un Livre nouveau assez curieux, intitulé, *Joseph Infante Peregrino*.

A R T I C L E III.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. **R**ome. On ne voit plus de ressource en cette Cour pour ceux qui persistent à rejeter la Bulle *Unigenitus*. Toutes les avenues leur sont à present fermées, & il n'est plus question des 12. Articles, & encore moins des explications qui avoient été promises pour faciliter l'accommodement

ment entre les deux partis. Le Pape, quoique dit-on, très-peu satisfait du dernier Concile de *Latran*, a accordé aux Cardinaux la demande qu'ils lui faisoient depuis long-tems de renvoyer tout ce qui regarde la *Constitution* & le nouvel accommodement, à la Congrégation établie à ce sujet ; & ce qui acheve de ruiner d'autant plus les esperances que le Cardinal de Noailles avoit conçues des premières démarches qui ont été faites, est que cette Congrégation ayant examiné une Lettre que S. Em. avoit écrite depuis peu au St. Pere, par laquelle elle se plaint du dernier Decret du Concile en faveur de la Bulle, de même que le projet de son Mandement qu'elle avoit envoyé à *Rome*, cette même Congrégation a fait là dessus des observations qui ont été remises à S. S., & qui ne peuvent être plus vives. On exige en premier lieu de S. Em. une révocation expresse de tous les Actes d'Appels & autres Actes faits contre la Bulle, particulièrement de son Instruction Pastorale de 1719. On l'exhorte à réparer le scandale qu'elle a causé à l'Eglise, & tous ses Actes & Ecrits y sont taxez d'hérétiques. Telle est à présent la situation de cette affaire, dont on ne peut guères se dispenser de mettre le Lecteur au fait. C'est un trait que nous devons à la fidélité de l'Histoire de ce tems. Les Gouvernemens de *Frascati*, de *Tivoli* & de *Castel Gandolphe*, que le Pape avoit réunis le mois dernier à la Charge de Majordôme par un Bref écrit de sa propre main, en viennent encore d'être tout récemment détachés, & cela sur les remontrances du Cardinal Albani qui se maintient parfaitement dans tout le crédit qu'il avoit acquis sous le précédent Pontificat de *Clement XI.* son Oncle, & qui a engagé le St. Pere

des Princes Sc. Octobre 1725. 265

Pere à revoquer son Decret. Ainsi les choses à cet égard subsistent sur le pied établi par Clement XI. Autre remarque que nous devons à l'exacritude de ces Memoires.

II. Le 23. Juillet le Pape tint Consistoire secret dans lequel il ferma la bouche aux nouveaux Cardinaux del Giudice & Coscia. S. S. proposa ensuite l'Evêché de *Lodi* pour Mr. Mezabarba, celui de *Trajanopolis* pour Mr. Charles Pignatelli, l'Archevêché de *Coscenza* en *Calabre* pour le Pere Vincent-Marie Aragon Dominicain, l'Evêché de *Verone* pour Mr. François Trevisani qui a quitté celui de *Ceneda*, & l'Eglise Titulaire de *Dora* pour Mr. Henri Esterhasi. On préconisa encore diverses autres Eglises, après quoi le Pape ouvrit la bouche aux mêmes Cardinaux Coscia & del Giudice, donnant au premier le titre de *Ste. Marie in Dominica* qu'il éleva de l'Ordre des Diacres à celui des Prêtres; & au second celui de *Ste. Marie ad Martyres* de l'Ordre des Diacres. S. S. accorda après cette ceremonie le *Pallium* pour le nouveau Patriarche de *Venise*, & pour le nouvel Archevêque de *Manfredonia*. L'Abbé Olivieri neveu du Cardinal de ce nom, a reçu la Manteline de Prêlat Domestique: le Chevalier Migliorucci de *Cita-Castello*, de la Maison des Marquis de Petella, a été déclaré Cametier d'honneur; & Mr. Mancifotte a résigné son Evêché de *Gubio*, ne voulant pas être Suffragant de l'Archevêché d'*Urbino*, mais le Pape a refusé sa démission. Le 26. une Congregation composée des Cardinaux Paulucci, Corsini & Petra, s'assembla pour examiner si l'on devoit accorder à l'Empereur la levée de la Taxe apellée *Croisade* sur le Royaume de *Naples* & sur l'Etat de *Milan*. On n'y prit aucune résolution, de crainte que si l'on
accor-

accordoit ce droit à S. M. Imp., on ne fût obligé d'en accorder un semblable au Roi de France sur le Clergé de son Royaume, cette Couronne prétendant, dit-on, avoir le même pouvoir: ce qui rend la décision de cette affaire assez embarrassante. Le Cardinal Conti est revenu d'*Urbia* dans le Royaume de Naples, où il étoit allé prendre les bains; & est allé depuis à *Frascati*.

III. On arrêta au commencement d'Août quelques faux monoyeurs en cette Ville. Mr. Battelli Chanoine de l'Eglise de *Stè. Marie Majeure* étant mort tout récemment, le Pape a disposé de son Canoniat en faveur de Mr. *Sancta Maria*, & les autres Benefices dont il jouïssoit, & qui rapottoient environ mille écus de revenus, ont tous été donnez au Cardinal *Pipia*, à condition néanmoins que cette somme sera décomptée sur la pension de 4000. écus qui lui a été assignée sur la Chambre Apostolique. Le 4. Fête de *St. Dominique S. S.* se rendit à l'Eglise de la *Minerve*, où Elle celebra pour la premiere fois la Messe dans la nouvelle Chapelle dédiée à ce Saint; après quoi Elle retourna au *Quirinal*, n'ayant pas voulu rester à dîner avec les Religieux Dominicains, parce que tous les Samedis Elle ne prend pour toute nourriture que du pain & de l'eau. Les présents qu'on a accoutumé de faire aux Papes tous les ans le premier de ce mois, consistans en fruits & confitures seches, ont été convertis en argent, pour être distribué aux Pauvres; & S. S. ayant été avertie que la table qui est servie tous les jours par son ordre, étoit fort splendide, & coutoit à la Chambre Apostolique 6000. écus plus que celle à laquelle le Pape *Innocent XIII.* faisoit traiter sa Famille, il a été ordonné que cette table ne seroit servie à l'avenir que d'une souve-

deux

des Princes &c. Octobre 1725. 267

deux autres plats, & un simple dessert, quoiqu'elle soit de près de 40. couverts. Le Bourg de Seza a été érigé en Ville pour faire plaisir au Cardinal Corradini qui y a pris naissance, & le nouveau Cardinal del Giudice a été nommé pour assister désormais à toutes les Congrégations qui se tiennent ordinairement dans le Palais Apostolique, par rapport à l'Immunité, de Propaganda fide, & l'abondance des vivres. On croit que la place d'Auditeur de Rote pour l'Allemagne sera remplie par Mr. d'Althan préférablement aux Abbés de Sinzendorf, de Salm, & d'Harrach les compétiteurs; le Pape l'ayant recommandé à l'Empereur, & étant très-satisfait de sa sage conduite.

IV. Le Général des Dominicains a présenté, à ce que l'on assure, un Memoire à S. S. signé de lui & de ses assistans, la priant de fixer à perpétuité la Doctrine de St. Thomas, & de donner une plus grande autorité au Bref qu'il a adressé depuis quelques mois à cet Ordre Religieux. (On trouve cette piece en Latin & en François dans les précédens Journaux.) On est dans l'attente de la réponse que le St. Pere fera à ce Memoire, & du parti qu'il prendra dans une conjoncture aussi délicate. On a expédié des Brefs à tous les Evêques de Sicile, pour leur ordonner d'observer exactement la Bulle de Clement XI. qui abolit dans cette Isle ce qu'on appelle *Le Tribunal de la Monarchie*. Le Pape a déclaré le Pere Desnelli natif de Bergame, & ci-devant Général des Franciscains Conventuels, Consulteur de la Congrégation des Rites, avec une pension de 80. écus, & a ordonné en même-tems qu'il y aura toujours dans cette Congrégation un Consulteur dudit Ordre. Le 8. l'Architecte Canevari commença à poser les fondemens du nouveau Portique de l'Eglise de St.

Paul,

Paul, que *S. S.* souhaiteroit fort voir achevée avant la mort, afin de laisser un monument de son Pontificat dans cette Eglise bâtie par le Grand Constantin; & le lendemain veille de la Fête de *St. Laurent*, le Cardinal *Ottoboni* lui fit le présent ordinaire de douze grandes corbeilles remplies de Gibier, avec 12. cages dans lesquelles étoient des Perdrix en vie. La Place Navonne a été mise sous l'eau pour la première fois de cette année, & ce jour-là il y eut grand nombre de Carrosses pour profiter de la fraîcheur. Le Pape a commencé à prendre les bains, dont il a accoutumé d'user tous les ans.

V. Le dernier Traité de Paix conclu entre l'Empereur & le Roi d'Espagne, qui est regardé comme la base & le fondement de la tranquillité générale de l'Europe, fouroit un sujet de mécontentement à cette Cour, à cause de l'investiture des Etats de *Parme* & de *Plaisance* accordée à l'Infant d'Espagne *Dom Carlos* au préjudice des prétendus Droits du *St. Siège* sur ces Duchés. Le Pape a écrit à ce sujet à ses nonces dans toutes les Cours le Bref dont voici la traduction: c'est une pièce à peu près de la même force que la protestation faite au Congrès de *Cambrai*, & à laquelle on n'a pas eu plus d'égard.

VENERABLES FRERES,

Aux soins importans de l'Apostolat dont Nous sommes travaillez & agitez de toutes parts, il nous est survenu de nouveaux sujets d'inquiétude d'une part d'où nous n'aurions dû recevoir que du soulagement & de la joye. Car nous n'avons rien désiré avec plus de passion, Nous n'avons demandé aucune grace à Dieu plus ardemment, que de voir

une union stable des esprits & une paix sincere s'affermir entre nos très-chers Fils en Jesus-Christ Charles élu Empereur des Romains, & Philippe Roi Catholique d'Espagne, n'y ayant rien qui fût plus favorable & plus propre pour procurer l'accroissement de la Religion orthodoxe; pour le soutien du St. Siège, & pour la tranquillité publique du Christianisme.

Mais les Articles de ce Traité, qui sont contraires aux Loix de la justice, ont tellement corrompu & troublé la douceur de cette Paix si désirée, qu'en même-tems que nous nous réjouissons de la Paix faite, nous sommes obligés d'en rejeter & detester les Conditions qu'on y a apposées. Car entre autres Conventions qui mettent en danger la Religion Catholique, & qui sont contraires aux droits de la sainte Eglise sur le Royaume de Sardaigne, Nous avons encore appris que l'Empereur y donne à Charles Infant d'Espagne l'investiture qu'il appelle Eventuelle des Duchez de Parme & de Plaisance, contre les droits manifestes du Domaine Souverain du St. Siège sur ces Duchez. Or c'est une chose que vous connoissez déjà suffisamment, Venerables Freres, avec combien de force & combien à propos Innocent XIII. d'heureuse Memoire, Nôtre Prédecesseur, s'est appliqué à détourner ces sortes de desseins & ces efforts, par les Lettres qu'il a envoyées à tous les Princes Catholiques, & par une protestation solennelle signifiée au Congrès de Cambrai, par un Ministre revêtu d'un Caractere pour cela, & déposée dans le Greffe public de cette même Ville du consentement des Magistrats. C'est en marchant sur ses pas, que vous avez continué pendant la vacance du St. Siège vos soins & votre application pour faire échoïer & éloigner le tort, dont les interêts du St. Siège étoient menacés. Pour nous, qui avec le secours du Sei-

gneur ne craignons ni les fatigues du corps ni les peines de l'Esprit pour la conservation d'une possession sacrée, dès le commencement de Nôtre Pontificat, Nous avons chargé par des ordres presque continuels nos Nonces auprès des Princes Catholiques de faire leurs efforts pour s'opposer aux Traitez, qui pourroient être injurieux au St. Siège, & Nous n'avons omis ni n'omettrons dans la suite aucune partie de notre devoir pour conserver les droits du Sanctuaire en leur entier. En attendant Nous avons cru d'abord devoir vous communiquer d'ici la douleur que nous avons ressentie de ces conditions injustes, détestant ouvertement leur injustice, & voulant que ceci soit une Déclaration solennelle de nôtre désaveu & opposition, & dans la suite nous n'omettrons rien pour aviser à nos affaires par les autres remèdes de droits & les saints devoirs de l'Apostolat.

Mais aussi une chose qui nous rassure, Venerables Freres, & qui nous donne une merveilleuse consolation, c'est la justice reconnüe de si grands Princes & leur attachement religieux pour ce St. Siège; & le respect des choses sacrées qui ne nous laissent douter nullement, qu'ils ne donnent selon leur coutume des témoignages illustres, tant de leur Equité & de leur Pieté, que de leur obéissance filiale envers nous & ce St. Siège, en rompant & annullant ces Pactes & Conventions, qui ne peuvent promettre une Paix ferme ni d'heureux fondemens d'une Principauté, mais qui ne peuvent qu'attirer l'indignation divine & exposer les Royaumes à de grands dangers. Cependant, Venerables Freres, Nous nous appliquerons à de pieuses prieres, qui sont des armes puissantes auprès de Dieu, afin que le Seigneur jette les yeux sur son héritage, & qu'il ne souffre point que nous craignons du dommage

des Princes &c. Octobre 1725. 471
image de la part de ceux, à la protection desquels il
a recommandé de défendre & soutenir les intérêts
de la Ste. Eglise &c. &c.

VI. Le 15. Fête de l'Assomption de la Vierge
le Pape celebra le Meffe dans l'Eglise de *St. Marie Majeure*, assisté de 26. Cardinaux & du Con-
nétable Colonna Prince du Tione. Ce jour-là la
Confrerie du *Confalon* établie dans cette Eglise,
distribua, selon la coutume, des cedules pour
marier plusieurs pauvres filles. On va abatre les
magnifiques Fonds Baptismaux de marbre qui sont
dans l'Eglise du *Vatican*, & qui ont été construits
du tems d'Innocent XII. S. S. voulant les réduire
à la simplicité des premiers siècles. Cet Edifice a
couté près de dix mille écus, & fait un des princi-
paux ornemens de cette Eglise. Le 16. les Car-
dinaux Zonedari, Tolomei, Pico, Belluga, &
Origo, avec Mr. Lambertini, s'assemblerent chez
le Cardinal Paulucci sur diverses affaires qui re-
gardent le Concile; & le 18. il se tint une Con-
gregation de Cardinaux dans l'Eglise de *Ste. Marie Majeure*, sur les instructions qui doivent être
envoyées à Mr. Spinelli Intenonce à *Bruxelles*,
& auxquelles il se conformera lorsque la Ser. Ar-
chiduchesse *Marie-Elizabeth* sera arrivée dans les
Pays Bas Autrichiens, dont elle est Gouvernante
générale. Mr. Pianelli Evêque de *Lavino* dans le
Royaume de *Naples* étant mort depuis peu, le
Pape a nommé à cet Evêché un Religieux de
l'Ordre des Minimes de *St. François de Paule*, &
une Abbaye que ce défunt Prélat avoit possédée, a
été donnée au Cardinal Nicolas del Giudici. L'Ab-
bé Ventura Maître de Chambre du Cardinal Col-
cio, & Chanoine de *Ste. Marie Majeure*, a été
déclaré Camerier participant du Pape.

VII. *Naples*. On publia le 22. Juillet dans cette Capitale au son des Trompettes, les Articles des Traitez de Paix & de Commerce conclus entre l'Empereur & le Roi d'Espagne ; après quoi le Cardinal Viceroi accompagné de toute la Noblesse, & des Officiers Civils & Militaires, se rendit à l'Eglise des Carmes, où le *Te Deum* fut chanté en Musique au bruit du Canon des Châteaux. S. Em. vit tirer le soir un très-beau feu d'artifice sur la place du marché, & fut complimentée par un Député de la Regence qui la regala de divers rafraichissemens. Le Mont *Vesuve* continuë de jeter beaucoup de feu, mais sans causer de dommage, & on a senti deux secouffes de tremblement de terre, qui n'ont pas eu de suites. Les Galeres de l'Escadre de ce Royaume qui étoient en mer ont pris, outre une Galiotte Barbaresque deux Brigantins d'*Alger* de 50. hommes chacun, à la hauteur du Cap *Spartivento*; & le premier Août elles revinrent dans le Port de cette Ville avec 120. Esclaves. Mr. Edouïard Alheun nouveau Consul d'Angleterre a pris possession de cet Emploi, & a magnifiquement regalé les Négocians de sa Nation. On fait ici des prieres publiques pour obtenir de la pluye, les chaleurs & la secheresse étans excessives.

VIII. *Venise*. Il est tombé ici depuis peu des pluyes qui ont fait beaucoup de plaisir; mais elles ont causé au contraire quelques dommages en *Terre Ferme*, ayant été accompagnées de grosses grêles. La Regence a nommé Mr. Jacques Bussinello actuellement Resident à *Naples* pour aller relever en la même qualité à *Milan* Mr. Fabius Lio qui demande d'être rapellé; & le 18. Mr. Pierre Vendramino, ci-devant Amiral de la Flotte; fut élevé par le Sénat à la Charge de Provediteur

des Princes &c. Octobre 1725. 273

teur Général de la *Dalmatie* en la place de Mr. *Brizzo* qui a achevé son terme. Le Convoi qu'on attendoit de *Constantinople* & autres Ports du *Levant*, est revenu ici, consistant en huit Vaisseaux très-richeement chargez, de compagnie avec cinq autres Bâtimens Marchands revenans de divers endroits. Le *St. Leopold* Vaisseau appartenant à la Compagnie d'*Ostende*, est aussi arrivé, ayant entr'autres à bord plusieurs Bêtes sauvages, destinées pour être présentées au Prince *Eugene* de *Savoie*.

IX. Milan. On a fait ici des réjouissances extraordinaires à l'occasion de la Paix conclüe avec l'*Espagne*. La secheresse & les chaleurs continuent, & on ne cesse de demander au Ciel de la pluye pour les biens de la terre qui en ont grand besoin : ce qui est particulier cette année à l'*Italie* & à l'*Espagne*, tous les autres Païs de l'*Europe* ayant essuyé depuis cinq mois des pluyes continuelles qui ont failli à perdre la recolte, & qui ne s'est faite qu'avec beaucoup de peine. Il est arrivé ici des Députez des *Grisons* qui sont travailler à leurs équipages, pour faire leur courde publique en cette Ville ; après quoi ils entreront en conference avec les Ministres sur les affaires de la négociation dont ils sont chargez. Le 8. le Comte de *Coltoredo* Gouverneur Général de cet Etat partit avec toute sa Famille pour aller passer une partie de la belle saison à la Maison de plaisance de *Cusano*.

X. Savoie. Le Roi a pris les eaux à *Evian* avec beaucoup de succès. & le 6. Août S. M. en partit pour se rendre à *Chamberri*, où elle a été jointe par le Prince de *Piemont* son Fils. S. M. avoit envoyé auparavant en cette Ville son Reçevantier, avec ordre de faire assembler le Senat.

Ce Ministre y ayant pris place dans le Siège du Président, fit de sanglans reproches à ce Corps des malversations dans lesquelles la plûpart avoient trempé, en quoi ils étoient aussi coupables que le Comte de Sales à qui le Roi avoit fait faire le Procès. A la fin il ajouta que S. M. vouloit bien leur pardonner, ce qui remit un peu les esprits. Cependant le Président comme un des plus coupables a été dégradé & exilé; l'Avocat Général a eu le même sort, & le Président de Lecherene qui craignoit un pareil traitement, en est mort de chagrin à sa maison de campagne. Ces Princes ont fait quelque séjour en cette Ville, & sont depuis revenus à *Annecy* pour y prendre les divertissemens de la saison. Le Roi a appris avec beaucoup de sensibilité la perte du jeune Duc d'Aost son petit-fils que la mort vient d'enlever à *Turin*, dans la troisième année de son âge. C'est un deuil d'autant plus grand pour la Cour, que l'on craint que la Princesse de Piémont, quoique jeune, ne donne point d'Héritiers à l'auguste Maison de *Savoie*. Il est encore incertain quand le Roi retournera à *Turin*, S. M. ayant déclaré qu'Elle avoit résolu de passer une partie de l'été en ce País, à cause du bon air qu'on y respire. Le Château d'*Evian* n'est pas demeuré, ce qui fait croire que Sa Maj. pourroit bien y revenir.

ARTICLE IV.

Qui comprend ce qui s'est passé de considerable en FRANCE depuis le mois dernier.

I. **S**trasbourg. Le cérémonie du Mariage du Roi avec la Princesse de Pologne Marie Leezinski qui se fit en cette Ville le 15. Août

fournit une ample matière à ces Mémoires. Nous en allons donner un détail le plus fidèle & le plus succinct qu'il sera possible.

Le Duc d'Antin Pair de France & Chevalier des Ordres du Roi, & le Marquis de Beauveau aussi Chevalier des mêmes Ordres, nommez Ambassadeurs de S. M. T. C. pour faire la demande de la Princesse, arrivèrent le 27. Juillet à *Saverne*, d'où ils allèrent *incognito* le lendemain rendre leurs respects au Roi Stanislas; & le 31. après-midi ils firent leur entrée publique dans la Ville de *Strasbourg* par le Fauxbourg de *Saverne*.

Les deux Ambassadeurs qui étoient ensemble dans le premier carrosse du Duc d'Antin, étoient précédés de plusieurs chevaux de main richement caparaçonnés, de 4. Suisses à cheval, de 12. Pages magnifiquement habillez, de 5. carosses remplis de leurs Gentilshommes, & à côté desquels marchoit leur livrée aussi nombreuse que magnifique. Ils trouverent hors des portes les Carabiniers qui étoient en bataille sur leur chemin, & ils entrèrent dans la Ville au bruit du canon, & avec tous les honneurs accoutumés en pareille occasion. Les Régimens d'Infanterie de Tallard & de Pons, le Régiment Royal Artillerie, le Régiment Royal Bavière, & deux Bataillons Suisses du Régiment de Berens étant en haye sous les armes depuis la porte de la Ville jusqu'aux Hôtels qui leur avoient été préparés. Aussi-tôt qu'ils y furent descendus, les différens Corps de la Ville vinrent complimenter le Duc d'Antin, & ils allèrent ensuite chez le Marquis de Beauveau s'acquitter du même devoir avec les cérémonies ordinaires.

Le 4. du mois d'Août vers les onze heures du matin le Marquis de Beauveau se rendit chez le Duc d'Antin, où le Grand Maréchal de la Cour

du Roi Stanislas vint prendre dans un carosse du Roi les deux Ambassadeurs, pour les conduire à leur premier audience publique. Le Duc d'Antin & le Marquis de Beauveau monterent avec le Grand Maréchal de la Cour dans le carosse du Roi Stanislas ; au tour duquel étoient les Heyduques, & ils allerent au Gouvernement, où le Roi Stanislas a logé depuis son arrivée à *Strasbourg*, Ils furent précédés de leurs carosses, de leurs Gentilshommes, de leurs Pages & de leur livrée, dans l'ordre observé le jour de leur entrée ; & les Troupes de la Garnison étoient en haye & sous les armes depuis l'Hôtel du Duc d'Antin jusqu'au Gouvernement.

Les deux Ambassadeurs y furent reçus au bas de l'escalier par les grands Officiers du Roi Stanislas ; & après avoir traversé la premiere piece de l'appartement, où les Officiers des Carabiniers se trouverent sur leur passage, ils entrerent dans la sale de l'audience.

Les deux Ambassadeurs s'étant approchez avec les reverences accoutumées, monterent sur l'estrade, où étoit le Roi sous un Dais ; & le Duc d'Antin fit à S. M. la demande en mariage de la Princesse Marie dans les termes suivans.

S I R E ,

Nous venons ici de la part du Roi nôtre Maître, pour avoir l'honneur de demander à V. M. la Sérenissime Princesse sa Fille en Mariage: que pourrions nous ajouter qui ne diminuât la grandeur de notre Commission? Ce grand Roi a jeté les yeux sur vôtre auguste Famille par préférence à toutes celles de l'Europe; & vous ne devez cette préférence, Sire, qu'à la vertu & aux rares & éminentes qualitez qui brillent dans vôtre Personne sacrée, & que

des Princes, &c. Octobre 1725. 277

que V. M. a si heureusement transmises à la Sérenissime Princesse vôtre Fille.

Le grand Prince auquel le Roi a commis le soin de son Etat, & qui est toujours occupé par préférence à tout ce qui peut faire le bonheur de sa vie, n'a songé & n'a travaillé qu'à l'Alliance de V. M. sans écouter un seul moment la voix du Sang, & tout ce que l'ambition a de plus flatteur, sachant mieux qu'un autre, qu'une Princesse dotée de toutes sortes de vertus, étoit destinée de tous les tems à remplir la première place du monde. Nous espérons, Sire, & nous nous flattons que V. M. répondra favorablement à la demande que nous avons l'honneur de lui faire, & à la juste impatience du Roi qui compte tous les momens de nôtre absence.

Pour nous, Sire, comblez d'honneur & de joye nous n'avons point de termes assez forts pour exprimer ce que nous sentons. Nous supplions seulement V. M. de vouloir bien recevoir avec bonté nos plus profonds respects.

Réponse du Roi.

MESSIEURS, je suis très-obligé au Roi, qui non content de m'avoir donné un azile dans son Royaume, me donne encore place dans son cœur, dont je fais encore plus de cas que de la Couronne brillante qu'il met sur la tête de ma Fille,

Les Ambassadeurs furent ensuite conduits à l'Audience de la Reine, qu'ils trouverent aussi sous un Dais dans sa Chambre, & à laquelle le Duc d'Antin dit :

M A D A M E ,

Nous venons de la part du Roi nôtre Maître pour avoir l'honneur de demander à V. M. la Sérenissime Princesse sa Fille en Mariage, & nous venons de nous acquitter d'une si honorable Commission auprès du Roi de Pologne. La Renommée plus fidèle qu'elle n'a accoutumé de l'être, a répandu par tout le bruit des vertus & des rares qualités de S. A. R. Tout le monde est instruit de son éducation, & des soins assidus que V. M. a pris pour former son enfance sur les plus grands modèles. Est il étonnant que tant de merveilles ayent fait naître dans le cœur du Roi l'ardent désir de lui être uni pour toujours? Le plus beau Trône du monde, l'attend, le plus grand Roi, la plus fidèle Nation la désirent pour faire leur bonheur. Nous ne doutons pas que V. M. ne réponde aux vœux du Roi nôtre Maître, & nous ne saurions assez vous exprimer, Madame, le degré de son impatience.

Après nous être acquitté d'une Commission si honorable, il ne nous reste qu'à supplier V. M. de nous permettre de lui témoigner nôtre joye parfaite, & de l'assurer du respectueux & fidèle attachement que nous conserverons toute nôtre vie pour vôtre Personne sacrée.

^o Réponse de la Reine.

S'il m'étoit aussi aisé d'exprimer ma joye qu'il m'est naturel de la sentir, vous verriez mon cœur à découvert; & la réponse que je dois vous faire, est que je souhaiterois qu'elle vous pût persuader la sensibilité avec laquelle je reçois le plus glorieux événement de ma vie.

Cette Cérémonie finie, les Ambassadeurs se retirèrent

tirerent, & furent reconduits par le Grand Maréchal chez le Duc d'Antin, où ils dînèrent. A trois heures le Grand Maréchal vint les reprendre dans le Carosse du Roi, & L. Exc. retournerent à la Cour avec le même Cortège. Elles trouverent le Roi, la Reine sous un même Dais, & la Princesse à la droite hors de l'Estade. Le Duc d'Antin demanda à L. M. la réponse aux demandes qu'il avoit eu l'honneur de leur faire. Le Roi parla le premier, & la Reine ensuite.

Le Duc d'Antin s'adressant après cela à la Princesse, lui fit un compliment en ces termes.

M A D A M E ,

L ne manquoit à tous les dons dont le Ciel a comblé V. A. R. qu'un Trône proportionné pour faire l'admiration du reste de l'Univers. Nous venons, Madame, vous l'offrir avec le cœur & la main du plus grand Roi du monde. Nous venons d'en obtenir le consentement du Roi & de la Reine de Pologne; nous nous flattons que V. A. R. ne nous refusera point celui que nous avons l'honneur de lui demander. Le Roi vous attend, Madame, pour faire le bonheur de sa vie, & la félicité de ses Sujets. Oserois je vous le dire, Madame, il est bien flatteur pour le Roi & la Reine de Pologne, que la piété, la vertu, l'éducation, & plus encore leurs exemples, aient placé V. A. R. sur le Trône le plus éclatant de l'Univers. Puissiez vous, Madame, joüir d'un Etat si beau & si florissant au-delà des tems prescrits par les destinées ordinaires; puisse naître de vous une longue suite de Héros qui remplacent dignement ceux qui ont si souvent rempli le Trône de France; puissent ils, Madame, vous ressembler.

Daignez, Madame, vous ressouvenir que nous sommes les premiers de vos Sujets qui aient été à portée

portée d'assurer V. A. R. du plus profond respect & du plus fidèle attachement que nous conserverons jusqu'à la mort.

Réponse de la Princesse.

POUR répondre à la demande que vous me faites au nom de S. M. le Roi Très-Chrétien, je n'ai de paroles à vous dire que pour adorer la Providence divine, respecter le choix d'un grand Roi, & me conformer à ses volontez.

A la sortie de cette seconde Audience, dont, tant L. M. que les Ambassadeurs, eurent lieu d'être satisfaits, ils retournèrent avec tout leur Cortège chez le Duc d'Antin, qui dépêcha à la Cour de France le Sr. de la Hitte, pour y rendre compte au Roi de ce qui s'étoit passé. Peu de tems après L. Exc. se rendirent chez S. A. R. dans un Carosse à deux Chevaux pour lui faire compliment sur l'acceptation du Roi & de la Reine de Pologne, à quoi la Princesse répondit :

MESSIEURS, à la déclaration de L. M. je n'ai rien à ajouter, sinon que je prie le Seigneur que je fasse le bonheur du Roi comme il fait le mien, & que son choix produise les prosperitez du Royaume, & réponde aux vœux de ses Sujets.

A sept heures du soir, le Roi, la Reine & la Princesse vinrent souper chez le Duc d'Antin; les Reines soupèrent à une table à part.

Le Roi soupa dans la Salle; sa table étoit de 24. couverts, & fut servie très-splendidement. Outre la table du Roi, il y en eut 8. de 20. couverts chacune bien servies; & ce soir-là le Duc d'Antin donna à souper à près de 500. personnes,

Pendant

Pendant le repas on alluma 6000. petits Lampions & 600. Terrines qui firent une des plus belles illuminations qu'on ait vûes, la nuit étoit noire & tranquille, deux Fontaines de vin couloient vis-à-vis la porte de la rue. Après le souper il y eut un Bal magnifique, où la jeune Reine dansa, & la Famille Royale se retira à 11. heures & demi. La Fête dura jusqu'à cinq heures du matin, & fut très-galante & très-superbe.

Depuis ce jour-là le Roi est allé dîner plusieurs fois *incognito* chez le Duc d'Antin, qui a fait ici une figure des plus brillantes, & personne n'a été admis à l'Audience de la future Reine que par ordre de la Cour, & sans être présenté par le Cardinal de Rohan. Sa Maj. qui a reçu des mains du Duc d'Antin le Collier de l'Ordre de *St. Esprit* que le Roi de France lui a envoyé, commença à en porter les marques d'honneur le 3. après avoir fait la profession de Foi au Cardinal de Rohan, Commandeur de cet Ordre, & ce fut des mains du Gardien des Capucins, chez lesquels elle s'étoit mise en retraite, que ce Prince souhaita de recevoir le Cordon & la Croix. Ce jour-là Sa Maj. se rendit l'après-midi dans la grande Place, y fit monter la Garde, & dit à haute voix, *qu'à présent il étoit Soldat.*

Le 6. le Duc de Noailles, Capitaine des Gardes du Corps, arriva en cette Ville. Il fut suivi le 8. par le Détachement de ces mêmes Gardes du Corps qui venoient servir auprès de la personne de la future Reine. Il y avoit déjà alors à *Strasbourg* près de 15000. personnes de toutes conditions, parmi lesquelles on comptoit plusieurs Princes d'*Allemagne*, & qui s'y étoient rendus pour voir la Cereémonie du Mariage. Les préparatifs
qui

qui se faisoient pour cela, étoient d'une magnificence inexprimable.

II. Mr. le Duc d'Orléans, chargé d'épouser au nom du Roi la Princesse Leezenski, & qui étoit parti dès le mois dernier de *Paris*, arriva le 31. Juillet à *Metz*, après avoir passé par la Cour de *Lorraine*, & le Dimanche 5. Août, à *Saverne* chez le Cardinal de Rohan. Il alla coucher le lendemain à *Haguenau*, ayant passé *incognito* à *Strasbourg*, où il vit le Roi Stanislas, la Reine son Epouse, & la Princesse Marie. S. A. R. se rendit ensuite à *Rastad* chez la Princesse Douairiere de *Bade la Belle-Mere*, d'où elle revint le 12 à *Straßbourg*. On ne peut rien ajouter à la magnifique réception que cette Princesse lui fit, & à la manière splendide & gracieuse dont elle l'a fait traiter pendant son séjour à la Cour. Plusieurs personnes qui en ont été témoins, conviennent qu'on ne pourroit mieux s'en acquitter dans la plus brillante & la plus belle Cour de l'Europe. Il est aussi difficile d'exprimer combien les manières de ce Prince lui ont attiré l'estime de la Nation & de tous ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher. S. A. R. a laissé sur sa route & dans tous les endroits où elle a fait quelque séjour des marques d'une générosité peu commune; ses Equipages étoient somptueux; les tables qu'elle faisoit servir par tout à ses dépens, étoient nombreuses & délicates; & chaque Bataillon qu'elle a passé en revue dans toutes les Villes, a été gratifié de 50. Louis d'or qui ont été distribués aux Soldats. Enfin ces manières genereuses jointes à beaucoup de bonté & d'affabilité, lui ont captivé les cœurs de tout le monde. Ceci soit dit sans flatterie: je ne suis ici que l'écho du public, dont ce Prince a généralement l'approbation.

Revenons à l'arrivée de Son Altesse Royale

à *Strasbourg*, qui y fit son entrée ce jour-là à sept heures du soir, ayant à sa suite le Comte de Clermont-Tonnere & le Chevalier de Conflans, Grands Officiers de sa Maison. Ce Prince trouva à une lieuë de la Ville le Duc d'Antin, le Maréchal du Bourg, Commandant dans la Province d'*Alsace*, & le Marquis de Beauveau, avec toute la Cavalerie de la Place, l'Infanterie étant en haye depuis la Porte de *Pierre* jusques chez le Maréchal du Bourg, où S. A. R. prit son logement. Elle y trouva le Prince de Pons, son Lieutenant Colonel, l'État-Major du Régiment, & six Compagnies avec les Officiers & deux Drapeaux pour la Garde, laquelle elle renvoya, à l'exception de 50. hommes qu'elle conserva. Aussi-tôt que le Duc d'Orléans fut arrivé, il alla au Gouvernement, d'où il revint le soir chez le Maréchal du Bourg, qui donna à souper au Roi Stanislas.

Le 13. au matin Son Altesse Royale alla rendre visite au Roi, à la Reine de Pologne, elle dina avec le Roi, les deux Ambassadeurs, le Duc de Wirtemberg, & le Prince Héritaire son Fils, le Margrave de Dourlach, & le Prince Héritaire, le Prince de Birkenfeld, le Grand Prieur de *France*, & plusieurs autres Seigneurs, tant Allemands que François, qui s'étoient rendus en cette Ville avec de nombreuses suites, pour voir la Cereemonie. Ce jour-là elle fit la revûë de toutes les Troupes de la Garnison, auxquelles elle fit les mêmes liberalitez qu'à celles qu'elle avoit vû sur son passage; & pendant son séjour ce Prince a tenu une magnifique table, toujours remplie de Princes & Seigneurs Etrangers, outre différentes tables toutes très-splendides pour les Officiers indistinctement. Le même jour S. A. S. Mademoiselle de Clermont, Surintendante de
la

la Maison de la future Reine, arriva *incognito*. Elle eut l'honneur de présenter ses premiers respects à la Princesse & à la Reine de Pologne sa Mere, dans la Communauté des Filles de *S^{te}. Barbe*, où elles s'étoient mises en retraite. S. A. S. eut aussi l'honneur de présenter à la Princesse les diamans qui lui étoient destinez de la part du Roi.

III. Le 14. après midi, le Grand Marechal de la Cour du Roi Stanislas vint prendre dans un carosse du Roi les deux Ambassadeurs, & il alla avec eux chez le Duc d'Orleans, pour le conduire au Gouvernement, où la Cérémonie des Fiançailles devoit se faire. Le Duc d'Orleans, accompagné du Duc d'Antin, du Marquis de Beauvau, & du Grand Maréchal, monta dans le carosse du Roi Stanislas, & se rendit au Gouvernement: Il étoit précédé des équipages des deux Ambassadeurs, de ses Pages, de ses Valets de pied, & de ses carosses remplis des principaux Officiers de sa Maison, & six Cent-Suisses de la garde du Roi marchèrent devant le carosse, où étoit le Duc d'Orleans. Il étoit suivi d'un détachement des Gardes du Corps, commandé par le Marquis de Savines, Lieutenant des Gardes du Corps qui étoit à cheval à la portiere. Les Troupes de la Garnison étoient sous les armes, les Officiers à leur tête, depuis la maison où logeoit le Duc d'Orleans, jusqu'au Gouvernement.

Ce Prince y étant arrivé, monta dans une des sales de l'appartement de la Princesse Marie qui s'y rendit aussi-tôt que le Roi Stanislas & la Reine son épouse. Le Marquis de Deux, Grand-Maître des Cérémonies, lut la Procuration envoyée au Duc d'Orleans par le Roi Très-Chrétien, pour épouser au nom de Sa Majesté la Princesse Marie; & le Cardinal de Rohan, Evêque de *Strasbourg*

bourg & Grand Aumônier de France, fit la cérémonie des Fiançailles. Lorsqu'elle fut achevée, le Duc d'Orléans, accompagné des deux Ambassadeurs, fut reconduit chez lui par le Grand Maréchal de la Cour, avec les mêmes honneurs qui lui avoient été rendus en arrivant au Gouvernement.

Le soir, le Roi Stanislas soupa chez le Duc d'Orléans, qui n'a rien oublié pendant son voyage, & dans toutes les fonctions qu'il a remplies, pour marquer par sa politesse & sa magnificence combien il étoit sensible à l'honneur d'épouser au nom du Roi Très-Chrétien la Princesse Marie, & pour contribuer en tout ce qui dépendoit de lui à la Majesté d'une si auguste cérémonie.

Le 15. au matin, les Gardes du Corps du Roi prirent leurs postes dans l'Eglise Cathédrale de *Strasbourg* pour y empêcher la confusion. Cette Eglise préparée pour la cérémonie du Mariage, avoit été tendue de riches Tapisseries, & on avoit construit aux deux côtes du Chœur des Amphitheatres pour plusieurs personnes de distinction, & pour un grand nombre d'étrangers qui étoient arrivez à *Strasbourg*. Sous un Dais élevé au milieu du Chœur on avoit placé une estrade, terminée du côté de l'Autel par un Prie-Dieu, & sur laquelle étoient trois Fauteuils pour le Roi Stanislas, le Reine son épouse, & la Princesse Marie. A la droite de l'Autel on avoit dressé pour le Duc d'Orléans une estrade couverte d'un tapis, & l'on avoit placé aux deux côtes de cette estrade des sièges pour les Officiers des Gardes du Corps qui devoient être auprès de ce Prince, & pour les principaux Officiers de sa Maison.

Vers les onze heures du matin, le Duc d'Antin & le Marquis de Beauvau se rendirent en grand cortège chez le Duc d'Orléans, où ils monterent dans

dans le carosse de ce Prince pour l'accompagner au Gouvernement. Le Duc d'Orleans étoit comme la veille, vêtu d'un habit & d'un manteau d'étoffe d'or très-magnifique, & il avoit un chapeau garni d'un bouquet de plumes. Il monta avec les deux Ambassadeurs dans l'appartement de la Princesse qui partit un moment après avec le Roi Stanislas & la Reine son épouse, pour se rendre à l'Eglise Cathedrale. Les Carabiniers commencerent la marche, & précédèrent les carosses des deux Ambassadeurs: ceux du Duc d'Orleans remplis de ses principaux Officiers les suivoient: ce Prince étoit accompagné dans le sien du Duc d'Antin, du Marquis de Beauveau & du Marquis de Clermont; Chevalier de l'Ordre du St. Esprit, son premier Ecuyer: il étoit précédé des Cent-Suisses de la Garde: Les Gardes du Corps marchaient à pied autour de son carosse, & le Marquis de Savines, Lieutenant des Gardes du Corps étoit à cheval à la portiere. Le Roi Stanislas, la Reine son épouse & la Princesse Marie venoient ensuite dans le carosse du Roi Stanislas, autour duquel étoient les Pages & ses Heyduques. Toutes les rues depuis le Gouvernement jusqu'à l'Eglise Cathedrale étoient bordées d'une double haye des Troupes de la Garnison, sous les armes, & les Officiers à la tête.

Le Roi Stanislas, la Reine son épouse & la Princesse Marie trouverent à la porte de l'Eglise le Cardinal de Rohan, à la tête des Chanoines Comtes de *Strasbourg* & de tout le Clergé, qui leur présenta l'eau benite. La Princesse Marie entra dans l'Eglise au bruit des Timbales & des Trompettes, étant précédée du Cardinal de Rohan & de tout le Clergé. Elle marchoit entre le Roi Stanislas & la Reine son épouse qui lui donnoient la main. Cette Princesse étoit en grand habit de cérémonie.

cérémonie de brocard d'argent, & sa queue étoit portée par la Comtesse de Linange, sa Dame d'honneur. Le Duc d'Orléans accompagné des deux Ambassadeurs & des principaux Officiers de la Maison, marchoit immédiatement devant la Princesse Marie qui traversa la Nef au milieu d'une double haye formée par les Gardes du Corps du Roi, & les Cent-Suisses de la garde.

La Princesse Marie étant entrée dans le Chœur, se plaça entre le Roi Stanislas & la Reine son épouse, sur le Prie-Dieu qui leur avoit été préparé. Le Duc d'Orléans monta sur l'estrade qui lui étoit destinée: les deux Ambassadeurs s'y placèrent à sa droite: le Marquis de Savines, Lieutenant des Gardes du Corps, & l'Exempt prirent leurs places à sa gauche, ainsi que le Commandeur de Conflans, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, & le Marquis de Clermont, son premier Ecuyer. Les autres Officiers de la Maison de ce Prince qui étoient tous magnifiquement habillez, occuperent les bancs qui étoient près de l'Autel & à la droite de l'estrade. Les Dames qui avoient accompagné la Princesse Marie, furent placées à côté du Prie-Dieu: & les autres personnes de considération, sur les bancs qui étoient dans le Chœur, & dans les Amphithéâtres qui y avoient été préparez.

Le Cardinal de Rohan en habits Pontificaux, assisté de quatre Abbez Reguliers en Chape & en Mitre, étant entré dans le Chœur, alla se placer sur son Siège Episcopal du côté de l'Evangile: il descendit peu de tems après au bas de l'Autel où la Princesse Marie conduite par le Roi Stanislas, s'avança, après que le Marquis de Dreux, Grand Maître des Cérémonies eut fait les reverences accoutumées. Le Duc d'Orléans s'aprocha en même-

tems

tems de l'Autel, où il se mit à la droite de la Princesse Marie, qui avoit le Roi son pere à sa gauche. La Reine épouse du Roi Stanislas, & les deux Ambassadeurs s'étant aussi avancés près de l'Autel, le Cardinal de Rohon commença la cérémonie par un discours très-touchant & très-éloquent: il benit ensuite l'Anneau & les treize piéces d'or; & après avoir demandé au Duc d'Orleans, chargé de la procuration du Roi de France, s'il prenoit au nom de Sa Maj. Très-Chrétienne la Princesse Marie pour épouse; & à cette Princesse, si elle prenoit pour époux le Roi Louïs XV. Roi de France & de Navarre, représenté par le Duc d'Orleans, il leur donna la Bénédiction Nuptiale, avec les cérémonies accoutumées. La Princesse Marie observa dans cette occasion, comme elle avoit fait aux Fiançailles, de ne répondre au Cardinal de Rohan, qu'après s'être tournée vers le Roi Stanislas & la Reine son épouse, pour leur en demander la permission. Le Cardinal de Rohan commença ensuite la Messe qu'il celebra pontificalement, & qui fut chantée par la Musique de l'Eglise Cathédrale.

Après le *Pater* le Marquis de Dreux, Grand Maître des Cérémonies, avertit par un salut la Reine & le Duc d'Orleans de s'approcher de l'Autel. La Reine & le Duc d'Orleans s'y mirent à genoux, & pendant les Oraisons que recita le Cardinal de Rohan, on étendit sur la tête de la Reine & du Duc d'Orleans le Poële, qui fut soutenu par l'Evêque Duc de Langres, & par le Comte de Trukes, les deux plus anciens Chanoines Comtes de *Strasbourg* qui furent présens à la Cérémonie. La Reine fut reconduite à son Prié-Dieu, où le Cardinal de Rohan lui apporta après la Messe le Livre des Mariages: Sa Majesté y
signa

signa avec le Roi Stanislas, la Reine son épouse, le Duc d'Orleans & les deux Ambassadeurs. Le Cardinal de Rohan, retourné à l'Autel, y entonna le *Te Deum* qui fut chanté au bruit du canon: lorsqu'il fut fini, le Duc d'Orleans donna la main à la Reine pour la conduire au Carrosse du Roi Stanislas. Sa Majesté fut accompagnée jusqu'à la porte de l'Eglise par le Cardinal de Rohan, précédé de tout le Clergé, & elle avoit derrière Elle le Duc de Noailles, Capitaine de la premiere Compagnie des Gardes du Corps qui étoit entré en fonctions auprès de la Reine, & qui avoit placé aux deux côtez du Prié Dieu de Sa Majesté les Gardes de la Manche, & les Gardes du Corps. Aussi-tôt après la célébration du Mariage, la Reine monta en carrosse avec le Roi Stanislas & la Reine son épouse. Le Duc de Noailles & les Officiers des Gardes du Corps étoient à cheval aux portières du carosse, devant lequel marchoient les Cent Suisses & les Gardes de la Prévôté, les Gardes du Corps suivoient à pied. Le Duc d'Orleans monta dans son carrosse avec le Duc d'Anin, le Marquis de Beauveau & le Marquis de Clermont son premier Ecuyer: il marchoit devant le carrosse de la Reine, & il étoit précédé de sa Maison & des équipages des deux Ambassadeurs.

La Reine revint au Gouvernement avec le même cortège qui l'avoit accompagné en allant à l'Eglise. Lorsqu'elle fut arrivée dans son appartement, le Duc d'Orleans lui presenta Mademoiselle de Clermont, Princesse du Sang & Surintendante de la Maison de la Reine, qui après lui avoir rendu les respects, presenta à Sa Majesté le Marquis de Nangis, son Chevalier d'honneur; la Maréchale de Boufflers, sa Dame d'honneur; la Marquise de Mailly, sa Dame d'Atours; la Du-

chesse de Tallard, la Duchesse de Berhune, la Comtesse d'Égmond, la Duchesse d'Épernon, la Marquise de Prie, la Marquise de Rupelmonde, la Marquise de Neelle & la Marquise de Matignon, choisies entre les douze Dames du Palais, pour aller au-devant de Sa Majesté, & les principaux Officiers de la Maison.

Le Commandeur de Conflans premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, & que ce Prince avoit choisi pour apporter au Roi la nouvelle de la célébration du Mariage, prit congé de la Reine; & après avoir reçu ses ordres, il partit pour Versailles.

La Reine dîna en public avec le Roi Stanislas & la Reine son épouse, & elle commença à être servie par les Officiers du Roi Très-Chrétien. L'après midi, Sa Majesté accompagnée de Mademoiselle de Clermont, des Dames de la Cour & des Officiers de la Maison, assista à la Procession de l'Église Cathédrale qui se fait tous les ans en exécution du Vœu de Louis XIII.

Le soir le Clocher de l'Église Cathédrale & toute la Ville furent illuminés, & il y eut pendant la nuit de grandes marques de réjouissance. Le Duc d'Antin donna dans son Hôtel, dont la cour étoit illuminée, un souper magnifiquement servi, & qui fut suivi d'un Bal.

Le 16. le Duc d'Antin & le Marquis de Beauveau, Ambassadeurs Extraordinaires du Roi Très-Chrétien, eurent leur audience de congé du Roi Stanislas, & de la Reine son épouse, avec les mêmes honneurs qu'ils avoient reçus, & les cérémonies observées le jour qu'ils avoient été conduits à leur première audience publique.

Le 17. la Reine accompagnée de Mademoiselle de Clermont & de toute la Cour, partit de

des Princes Ec. Octobre 1725. 291

Strasbourg, pour se rendre à Fontainebleau. Sa Majesté sortit de la Ville au bruit du canon: Elle trouva sur son passage les Troupes de la garnison sous les armes, & les Carabiniers rangés en bataille hors des portes.

La Reine qui étoit dans le carrosse du Roi, étoit suivie d'un détachement des Gardes du Corps; les Cent-Suisses marchoient devant son carrosse qui étoit précédé des autres équipages envoyez au-devant de Sa Majesté. Le Duc d'Antin chargé par le Roi d'accompagner la Reine pendant son voyage, partit le même jour de *Strasbourg*, après avoir envoyé à la Cour le Duc d'Épernon son petit-fils, pour apprendre au Roi que la Reine étoit en chemin.

La Reine alla coucher à *Saverne* chez le Cardinal de Rohan, qui la reçut avec une grande magnificence: Sa Majesté y trouva, comme dans tous les endroits où Elle a passé, des détachemens de Cavalerie rangés en bataille sur son chemin, & des Troupes d'Infanterie qu'on avoit fait marcher pour le trouver sous les armes, & pour monter la garde dans les différens endroits où Sa Majesté devoit loger.

La Reine partit le 18. de *Saverne* & continuant la route par *Sarrebourg*, *Maisieres* & *Vic*, Elle arriva à *Metz* le 21. Sa Majesté y reçut une Lettre du Roi qui lui fut présentée par le Marquis de Maillebois, Maître de la Garderobe du Roi, envoyé par Sa Majesté pour la complimenter.

Pendant les deux jours que la Reine séjourna à *Metz*, Elle y reçut tous les honneurs qui lui étoient dûs. Le Marquis de Dreux, Grand Maître des Ceremonies, lui presenta le Clergé, le Parlement, & les différens Corps de la Ville, comme il a fait dans toutes celles où Sa Maj. a passé.

La Reine partit de Metz le 24. & elle arriva à Châlons sur Marne le 28. Le Duc de Mortemart, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi qui s'y étoit rendu de *Fontainebleau*, complimentala Reine au nom de Sa Majesté, & il lui presenta le Portrait du Roi entichi de diamans. Le 22. le Duc d'Orléans avoit quitté la Reine à Metz pour prendre les devoirs, & se rendre à la Cour qui pour lors étoit arrivée à *Fontainebleau*.

Nous ne pouvons suivre cette Princesse dans le cours de son voyage. Une relation de cette longueur seroit ici hors d'œuvre. On peut s'imaginer dans tous les lieux de son passage de nombreuses décharges d'Artillerie, des complimens bien étudiés, des feux d'artifices, des fêtes galantes, des illuminations, des tables délicatement & splendidement servies, & enfin tout ce qui peut se faire de mieux dans des Villes de Province, & par un peuple empressé de donner des marques de son zele. La Cour qui suit Sa Maj. est des plus brillante & des plus lestes. Les Equipages sont magnifiques & nombreux, & on n'y respire que la joye & le plaisir. Nous retrouverons cette Princesse le mois prochain à *Fontainebleau*. où on continuë d'assurer que la consommation de son mariage se fera le 5. Septembre, & où le Roi l'attend avec impatience, Sa Maj. lui ayant envoyé sur sa route de frequens Courriers.

Nous avons donné le plus succinctement qu'il a été possible & le plus exactement, la relation de ce qui s'est passé au mariage de la Reine. & ce qui a précédé & suivi cette cérémonie. La brieveté de ces memoires qui ne contiennent que cinq feuilles par mois, ne nous a pas permis d'en faire davantage. Ainsi nous sommes obligés de renvoyer au mois prochain les Discours que prononça le Cardinal

dinal de Rohan dans l'Église Cathédrale de *Strasbourg* avant & après la benediction nuptiale, de même que quelques Harangues qui ont été faites à cette Princesse dans quelques Villes de son passage, & qui peuvent mériter la curiosité des Lecteurs.

IV. *Versailles*. Le Roi partit le 8. Août de *Chantilly*, prit le divertissement de la chasse dans la Forêt d'*Ecoïans*, dina dans la maison de plaisance du Duc de Gèvres, Gouverneur de *Paris*, & arriva le soir sur les huit heures & demie à *Versailles*. Le 9. après midi tous les Princes & Princesse du Sang ayant été appellés dans le Cabinet de S. M. y signerent son Contrat de Mariage avec la Princesse de Pologne, conjointement avec le Comte de Tarlo chargé des pleins-pouvoirs du Roi Stanislas, & de la Princesse sa fille. La Mante que S. A. R. portera le jour de son mariage à *Fontainebleau*, fut dernièrement achevée aux *Carrenaux*, qui est une Manufacture Royale; elle est de velours bien brodé & parfumé de fleurs de Lys d'or, & la queue a neuf aulnes de longueur. Il a été résolu dans le Conseil que les Princes & Princesse du Sang pourront s'asseoir devant la Reine, lorsqu'elle sera arrivée à la Cour; & on continué de dire que le Roi Stanislas son Pere viendra faire sa résidence à *Chambor*, dont on va réparer & meubler les appartemens. Sur les remontrances qui ont été faites au Roi que sa table costoit des sommes exorbitantes, S. M. a consenti que l'on en diminuât la dépense de 20. mille livres par jour. Le 11. Elle prit médecine par précaution; & le 12. Elle alla au Château de *Vincennes* rendre visite à la jeune Reine d'Espagne: cette visite ne fut pas longue, & S. M. passa à une des extrémités de *Paris* sans entrer dans la Ville. Le Comte de Tarlo partit le 10. pour *Strasbourg*, chargé

du Contrat de Mariage du Roi, pour le faire signer au Roi Stanislas, & à la Princesse sa Fille, Mr. Law si connu par le Système de papier qu'il avoit voulu établir en France, & qui a causé un si grand dérangement, est attendu ici de Londres; Mr. le Duc de Bourbon lui ayant écrit à ce sujet en des termes fort pressans.

V. On est tout occupé ici des préparatifs du Mariage du Roi. Les gtes Bagages & les équipages de la Cour commencent à défilér le 13. du côté de Fontainebleau; & il a été ordonné de tenir prêtes les Tentes nécessaires pour faire camper aux environs de cette Maison Royale les Regimens des Gardes Françoises & Suisses. Sa Maj. a déclaré qu'Elle y resteroit jusqu'au 2. Decembre, & a fait entendre à tous les Seigneurs de la Cour qu'Elle vouloit que le jour de ses noces ils fussent en habits magnifiques en broderie ou d'étoffe d'or & d'argent. La Duchesse de Montbazon & la Marquise de Berhune ont été ajoutées au nombre des Dames du Palais de la Reine. Il a été décidé que les Ministres Etrangers ne seroient pas invités à la cérémonie du Mariage, mais qu'ils pourroient y assister *incognito* dans les places qui leur seroient marquées; & que les Princes du Sang seroient assis à la Toilette de S. M., comme le sont les Cardinaux depuis la Regence de la défunte Reine Anne d'Autriche. On prépare un feu d'artifice qui sera tiré ce jour-là à Fontainebleau qui coûtera trente mille livres; & on a déjà fait partir six grandes Barques chargées de fusées, d'artifices, de lampions & de terrines, pour les illuminations. La foule des étrangers pour voir cette cérémonie, est déjà inexprimable.

VI. On a envoyé de nouvelles instructions au Duc de Richelieu à Vienne, auxquelles il doit se con-

des Princes &c. Octobre 1725. 295

conformer ; & on s'attend que le différend survenu avec l'Ambassadeur d'Espagne en cette Cour au sujet de la préférence , n'aura pas de suites , & s'ajustera à l'amiable. L'Abbé de Livry va être , dit on , renvoyé à *Madrid* avec le caractère d'Ambassadeur de cette Couronne ; & Dom Patricio Lawles reviendra en cette Cour en la même qualité. Le 15. Fête de la Vierge , le Roi revêtu du grand Collier de l'Ordre , entendit la Messe dans la Chapelle , y reçut la Communion , & toucha ensuite grand nombre de malades des écrouelles. Le 18. S. M. fit la revûe des Mousquetaires dans le Parc de *Chavilles* , & le 19. des Gardes Françaises ; & l'après midi on fit un gros Détachement de ces Troupes qui se mirent en marche vers *Fontainebleau*. Ce jour-là le Chevalier de Conflans arriva en poste de *Strasbourg* , pour donner avis au Roi de la part de Mr. le Duc d'Orleans , que le 15. S. A. R. avoit épousé au nom de S. M. la Princesse de Pologne , & que le 17. sur les dix heures du matin elle étoit partie pour *Saverne* , où elle coucha dans la belle maison du Cardinal de Rohan. Le 20. ce Seigneur fut suivi du Duc d'Anjou petit fils du Duc d'Anjou qui confirma cette nouvelle. Le Marquis de Goezbriant Lieutenant Général & Gouverneur de *Verdun* , a été nommé à la place du Maréchal d'Aligre Gouverneur de *Metz* & du Pays Messin , pour recevoir la Reine à son passage par cette Province , & en faire les honneurs ; & le Sr. Helvetius premier Medecin du Roi a été envoyé à cette Princesse , pour avoir soin de la conservation de sa santé sur la route.

VII. Le 21. le Roi partit avec une nombreuse Cour de *Versailles* pour *Fontainebleau* , où il arriva le même jour à 4. heures en parfaite santé.

S. M. écrivit aussi-tôt une Lettre à la Reine son Epouse dont le Marquis de Maillebois fut chargé avec ordre de la lui remettre en main propre, & le soir elle prit le divertissement de la chasse du Sanglier dans la Forêt. Ce jeune Monarque marque beaucoup d'impatience de voir sa nouvelle Epouse, & lui dépêche tous les jours un Seigneur de sa Cour. Les préparatifs qu'on fait pour la réception dans cette Maison Royale, ne peuvent s'exprimer. Le Roi a fait faire pour cette occasion un Char magnifique, peu différent de ceux qui servoient aux triomphes des anciens Romains, & S. M. sera sur ce Char lorsqu'elle ira au devant de la Reine accompagnée des Princes du Sang, & de tous les Seigneurs de sa Cour à cheval. 24. Dames du Palais vêtues en Amazones feront sur un autre Char de nouvelle invention, & deux jours avant son arrivée, Mr. le Duc d'Orleans ira à sa rencontre sur un semblable Char à 12. places, accompagné du Prince de Soubize à la tête des Gendarmes, & du Duc de Chaulnes à la tête des Chevaux-Legers. Le jour de la consommation du Mariage, le Roi & la Reine dîneront chacun à leur petit couvert; mais le soir L. M. souperont en public. Les jours suivans le Roi n'ira pas à la chasse, de peur d'alterer sa santé; il se divertira seulement à la Comédie, au Bal, & à la promenade. Le 28. on aprit l'arrivée de la Reine à Châlons: plus cette Princesse approche, & plus chacun s'empresse d'en dire du bien. Assable envers tout le monde, modeste avec enjouement, devote sans ostentation, charitable au suprême degré, ne croyant pas devoir à son mérite la grande fortune qui l'attend, & ne faisant nulle difficulté de réfléchir sur un changement d'état si peu espéré. Voilà, dit-on, quel est le caractere de cette Princesse;

des Princes Sc. Octobre 1725. 297

ceffe. La premiere entrevûe de L. M. doit se faire le 4. Septembre près du Pont de *Moret* à deux lieues de *Fontainebleau*, à l'extrémité de la Plaine de *Montereau*. Mr. le Duc d'Orléans qui arriva le 25. de *Strasbourg*, a eu l'honneur de saluer le Roi, & de lui rendre compte de ce qui s'est passé en cette Ville au sujet de la Ceremonie de son Mariage.

VIII. Le 25. Fête de *St. Louis*, dont le Roi porte le nom, S. M. reçut les complimens de toute la Cour: Elle assista à la Messe qui fut chantée en Musique dans la Chapelle, & eut à son dîner un grand Concert d'instrumens. Les quatre Fils de l'Electeur de Baviere sont attendus ici, où on se prépare à les recevoir avec toute la distinction & les honneurs qui leur sont dûs; & quantité d'autres Princes & Seigneurs Etrangers doivent s'y rendre pour voir la Ceremonie qui demeure fixée au 5. Septembre. Tout est disposé pour ce jour-là. La Chapelle & la Salle de la Comédie sont ornés de tout ce qui peut les rendre superbes & magnifiques, & on dressé dans le Jardin du *Tibre* le beau feu d'artifice dont nous avons fait mention, & qui sera en forme de fer à cheval. Les Ministres Etrangers n'y seront pas invités à cause du ceremonial, non plus que les Cardinaux, parce qu'ils n'exigent pas seulement des Coussins & la préférence sur tous les Evêques, mais qu'ils prétendent être traités comme les Princes du Sang, sans aucune exception. Le Cardinal de Rohan arriva ici le 31. pour faire la seconde Benediction du Mariage, & les Duchesses d'Orléans le premier Septembre. Le 2. on apporta la Couronne de pierres qui doit servir à la Reine: elle est de la façon du Sr. Rondet fameux Juailier, & c'est un des plus beaux ouvrages qui se

se toit encore vû en ce genre. La Robe que cette Princesse portera est aussi achevée, & est brodée en pierres sur les paremens. Le 4. le Roi partit avec le Cortège dont nous avons parlé ci-dessus, pour aller à *Moret* à la rencontre de la Reine, & le 5. L. M. reviendront ici. La Reine ira d'abord à la Toilette, & le Roi viendra ensuite la prendre pour la conduire à la Chapelle, où le Cardinal de Rohan leur donnera la Bénédiction.

Voilà tout ce qui peut se dire jusqu'à présent, le mois prochain nous fournira de nouvelles matières.

IX Le Roi a, dit on, assigné une pension d'un million de livres au Roi Stanislas, qui vient faire sa résidence au Château de *Chambor*; sur quoi ce Prince a remercié le Roi de *Suede* de celle que cette Couronne lui payoit. Sa Maj. en a aussi accordé une de 12000. livres à Madame de Montelquieu, veuve du Maréchal de ce nom, avec un Brevet de revenu de 40000. écus sur le Gouvernement d'*Aras*, qui rapporte 20000. livres de rente. L'Abbaye de *Lignes*, Ordre de *Prémontré*, Diocèse de *Boulogne*, a été donnée à l'Abbé de *Moutillé*, Docteur de *Sorbonne* & Doyen de l'Eglise de *Beauvais*; celle de *Sery aux Prez*, même Ordre, Diocèse d'*Amiens*, à l'Abbé d'*Estoumel*; celle de *St. Leonard de Chaumes*, Ordre de *Cîteaux*, Diocèse de la *Rochelle*, à l'Abbé *Rouault*; celle de *Montpeyronx*, même Ordre, Diocèse de *Clermont*, à l'Abbé de *Conros*; celle de *Miremons*, Ordre de *St. Benoît*, Diocèse de *Châlons*, à l'Abbé *Rioust d'Essüy*; celle de *St. Paule de Beaurepaire*, même Ordre, Diocèse de *Beauvais*, à la Dame de *Clermont*; & celle du *Puis-d'Orbe*, Diocèse de *Langres*, à la Dame de *Migieu*. La Prin-

la jeune Reine Doüairiere d'Espagne, a été romecitée, pour n'avoir pas voulu s'assujettir au Cereimonial Espagnol qui s'observe exactement à la Cour de cette Princesse, qui se tient toujours à Vincennes.

X. Paris. Le Magistrat de cette Ville alla le 4. Août, selon la coutume, complimenter en Corps l'Assemblée du Clergé, qui continuoë de tenir les Séances dans le Couvent des *Grands Augustins*. Les Prélats tiennent toujours ferme contre le payement du Cinquantième, auquel ils refusent constamment d'assujettir leurs revenus; mais la Cour encore plus ferme, ne relâche rien à cet égard, & les presse de mettre fin à leurs délibérations sur cet article. Le 8. une Députation de cette Assemblée fit de nouvelles représentations à Mr. le Duc de Bourbon sur la levée de cet Impôt, & on n'apprend pas que S. A. S. y ait fait de reponse. On va commencer à poser les fondemens du nouveau Pont sur la *Seine*, près des *Invalides*, dont nous avons fait mention dans nos précédens Journaux; & le Roi par des Lettres Patentes, a permis à l'Hôtel de Ville de faire un emprunt de 500000. livres à 5. pour cent, pour être employées à la construction de ce Pont. On a envoyé un nouveau renfort de Troupes à *Roïen*, où on craint une sédition, & un Corps de 20000. hommes est en marche vers la Province de *Bretagne* qui n'est pas tranquille. Mr. de Brou qui en est Intendant, a demandé d'être rapellé, & Mr. de Pomereu est nommé pour le remplacer dans cet Emploi.

XI. On fit le 15. Fête de la Vierge, la Procession ordinaire pour l'accomplissement du vœu du Roi Louis XIII., à laquelle le Cardinal de Noailles officia. Les Compagnies Supérieures & le Magistrat y assisterent; & le soir le Duc de Gelves,

Gouverneur de cette Ville, donna une magnifique Fête dans son Hôtel, à l'occasion de la cérémonie du Mariage de la Princesse de Pologne, qui avoit dû se faire ce jour-là à Strasbourg. Les Conseils ont pris 15. jours de vacances, & les Bureaux se tiendront désormais à *Fontainebleau* pendant le séjour que la Cour y fera. On a envoyé dans cette Maison Royale toutes les décorations qui étoient dans la Salle du Palais des *Thuilleries*, & six grands Bateaux chargés de fusées, d'artifices, de pots à feu, & de lampions; pour servir aux illuminations. Quantité de jeunes Seigneurs sont partis avec des Equipages magnifiques pour aller au-devant de la Reine. Les Princes de Baviere, qui se sont trouvés à *Strasbourg* à la Cérémonie du Mariage, & qui ont assisté à toutes les Fêtes qui s'y sont données, sont au contraire arrivés ici, & ont pris leur logement à l'Hôtel de Condé. L. A. S. y seront défrayées par la Cour pendant le séjour qu'elles y feront, & auront une table de 36. couverts. Elles assisteront à toutes les Fêtes qui se donneront, & le Marquis d'Estain a été nommé par le Roi pour les accompagner. Mr. le Duc d'Orléans revint ici le 25. de *Fontainebleau*, où S. A. R. avoit rendu compte au Roi du succès de la Commission dont elle avoit été chargée.

XII. La disette augmente de jour en jour en cette Ville par la rareté des bleds, malgré toutes les précautions qu'on prend pour l'en pourvoir. Le pain est à 9. sols la livre, & on a été obligé de laisser ici une partie des Troupes de la Maison du Roi, afin de contenir le peuple, & prévenir qu'il n'excite de nouveaux tumultes: mais le tems s'étant remis au beau, & la recolte avancée, on espere un changement favorable. M. Rovor d'Ombreval, Lieutenant Général de Police, s'est démis de sa Charge, qui a été donnée à Mr. Herault, Intendant de

Tours, & le premier passe à cette Intendance avec 2000. écus de pension dont il a été gratifié, & l'expectative de la première Charge de Conseiller d'Etat qui viendra à vaquer. Cependant ledit Sr. d'Ombreval, par sa démission, perd 100000. livres que la Cour a accoutumé de donner au Lieutenant Général de Police, à l'arrivée d'une nouvelle Reine; ce qui fait croire qu'elle n'a pas été volontaire. Le 27. le Corps de Ville s'étant assemblé, le Président Lambert, Président de la seconde Chambre des Requêtes du Palais, fut élu Prévôt des Marchands, ayant été désigné par le Roi dès le mois de Septembre dernier, pour succéder dans cette Charge à Mr. de Châteauneuf qui se retire. Les Parlemens de *Bretagne* & de *Toulouse* ont envoyé des Députés à la Cour, au sujet de l'établissement de l'impôt du cinquantième denier; & l'Intendant de *Caën* en *Normandie* demande d'être rapellé. On a envoyé des Lettres de Cachet à toutes les Cours Souveraines de Justice, avec ordre de se rendre en cérémonie à l'Eglise de Nôtre Dame le jour qu'on y chantera le *Te Deum* en action de grâces du Mariage du Roi. Le Duc de Gèvres, le nouveau Lieutenant Général de Police, & les Magistrats, doivent faire tirer ce jour-là des feux d'artifices, & ordonner des illuminations & des réjouissances publiques par toute la Ville.

XIII. L'Assemblée générale du Clergé commence, dit on, à se réâcher au sujet du Cinquantième, aussi la Cour lui a-t-elle permis de traiter des affaires de Doctrine, & il y a déjà une Commission établie pour examiner les Mémoires & instructions qui leur seront présentés sur les besoins pressans de l'Eglise. Les Députés sont l'Archevêque de *Roïen*, Président, les Evêques d'*Angers*,

gers, de *Soissons*, de *Châlons*, & de *Luçon*, & cinq Députés du second Ordre, qui sont les Abbés de la *Vieuville*, de la *Chartre*, *Cauler*, le *Normand*, & du *Vigniaux*. Mr. *Ogier*, Receveur Général du Clergé, s'étant trouvé avoir divertí de sa Recette de grosses sommes, a été condamné à restituer 900000. livres. L'Académie Française a célébré, selon la coutume, la Fête de *St. Louis* dans la Chapelle du *Louvre*. Pendant la Messe qui fut célébrée par l'Évêque de *Soissons*, l'un des Quarante, on chanta un Pseaume en Musique, & le Pere Dom *Jerôme Feuillant* prononça le Panegirique du Saint. L'Académie Royale des Sciences, & celle des Inscriptions & Belles Lettres celebrerent aussi cette Fête dans l'Église des Peres de l'Oratoire, où l'Éloge du Saint fut prononcé par l'Abbé de *Barcos*. L'après-midi l'Académie Française donna le prix d'Eloquence & de Poësie au *St. Chalamont de Viscéde*, qui a déjà remporté ceux de l'année 1723. La petite verole recommence à regner en cette Ville. Plusieurs personnes ont été arrêtées & enfermées à la *Bastille*, pour avoir composé & chanté des vers satyriques contre le Gouvernement & sur le Mariage du Roi.

XIV. On a envoyé un grand Memoire en forme d'instructions aux Intendans des Provinces sur la levée du Cinquantième, dont on a commencé dès le premier du mois d'Août de percevoir les Droits. On a aussi publié un ample Manifeste, qu'on attribué à Mr. *Dodun* Contrôleur Général des Finances, par lequel on prétend faire voir que l'épuisement des Finances de ce Royaume, n'est pas l'effet de la Regence de Mr. le Duc; mais que le mal vient de plus loin. C'est une pièce bien consolante pour les Sujets, & digne de l'attention des Lecteurs. Nous la donnerons dès que nous
trouve-

des Princes &c. Octobre 1725. 303

trouverons place; ces Mémoires étant déjà trop crifléz par l'abondance des autres matières. La Compagnie des *Indes* expoſa en vente à *Nantes* le 24. Septembre les Marchandiſes qui ont été apportées de ces Pays-là par trois de ſes Vaiſſeaux nouvellement arrivés, ſçavoir, le *Philippe Royal*, le *St. Cyr*, & l'*Union*; & l'Octroi accordé à la même Compagnie, de faire le Commerce des Negres à l'excluſion de tous autres, ayant fait hauffer extraordinairement le prix de ces Negres dans les Colonies en *Amerique*; le Roi, pour ſubvenir aux beſoins de ſes Habitans dans la culture de leurs plantations, a accoté à quelques uns des plus fameux Négocians des Ports du Royaume, la liberté de négocier en *Guinée*, & de transporter des Negres. Voici quelques Arrêts du Conſeil publicz pendant le mois d'Août.

Un du 28. Juillet, qui regle le tems & la manière dont la levée du cinquantième du revenu des Biens pendant 12. années, doit être faite, en exécution de la Déclaration du 5. Juin 1725.

Autre du même jour, qui ordonne que les Commandemens, Exploits, Saiſies, Exécutions & autres Actes concernans la levée & perception du Cinquantième, ſeront faits ſur Papier non timbré, & déchargés du Contrôle.

Autre du 12. Août, qui ordonne que l'ouverture des Bureaux pour le payement du Prêt & Droit annuel ſe fera le premier Novembre prochain, & continuera juſqu'au dernier Décembre 1726. avec cette clause pour les Officiers qui payeront en entier ce qu'ils doivent de leur annuel pendant le cours de cette année 1725. qu'il leur ſera fait remiſe d'un tiers.

Autre, portant ſupreſſion juſqu'au premier Janvier 1726. de tous les Droits ſur les Grains qu'on apportera dans cette Ville de Paris.

Il y a eu une seconde diminution d'Espèces en Lorraine, & l'on se flatte qu'elles seront dans peu réduites sur un pied proportionné à celles de France, & avantageux au Commerce.

A R T I C L E V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

I. **V**ienne. L'Imperatrice est passablement bien établie de son indisposition au pied, & paroît journellement en public. On a dressé un nouveau plan pour l'administration des affaires des Pays-Bas Autrichins, dont la Sé.énissime Archiduchesse Gouvernante se fait instruire avec soin. Le départ de cette Princesse pour Bruxelles est fixé au 4. Septembre; & S. A. S. prendra la route par Prague, Nuremberg, Francfort, &c. la Cour ayant envoyé des Couriers pour reconnoître les chemins, & établir les relais nécessaires dans tous les lieux de son passage. Le 9. Août le Comte Jules Viscconti prit possession de la Charge de Grand Maître de la Maison de cette Princesse, à qui il fut présenté après la cérémonie. La Comtesse d'Halefeld née Comtesse de Sizendorf est confirmée dans celle de Grande Maîtresse; & les Dames d'Honneur de S. A. S., sont les Comtesse de Trautson, d'Apremont, la Princesse de Hornes, la Comtesse de Gavres, la Marquise de Los Rios, & la Marquise de Conflans. Les trois premières sont Allemandes, & les autres Brabançones. Le Prince de Rubempré est fait son Grand Secuyer, & non pas le Prince de Lignes, comme nous l'avons dit ci-devant; & l'Empereur

l'Empereur a disposé des nouveaux Régimens qui ont été formez aux Pais Bas sur le pied Allemand, sçavoir, de celui de Cavalerie en faveur du Marquis de Vesterloo, & des trois d'Infanterie en faveur du Prince Claude de Ligne, du Marquis de Los Rios, & du Marquis de Pancallier, Fils du Marquis de Prié. Le Gouvernement de *Dendermonde* a été donné au Marquis de la Sarre-Bournonville. Le jeune Prince Héritaire de Lorraine ayant été examiné dernièrement sur ses Etudes, en présence de L. M. I., par le Comte de Sinzendorf, Grand Chancelier de la Cour, par le Comte de Cowentzel, Grand Chambellan, & par le Docteur Corelli, Medecin de l'Empereur, S. M. fut très-contenté de ses progrès, & lui fit de très-beaux présens, de même que l'Impératrice. Le Revenu annuel du Prince Emanuel de *Portugal* est augmenté de plus de 100000. florins, par quelques Terres dont l'Empereur l'a gratifié en *Silesie*. La nouvelle Epouse du Duc de *Deux-Ponts* a été élevée à la Dignité de Comtesse de l'Empire.

II. On assure que la Cour a trouvé un expédient pour prévenir les disputes entre les Ambassadeurs de France & d'Espagne au sujet du rang. Le Baron de Benterieder second Plénipotentiaire au Congrès de Cambrai, arriva ici le 5. On dit toujours qu'il sera envoyé avec le caractère d'Ambassadeur à la Cour de France; & Mr. de St. Saphorin Ministre de S. M. Britannique est parti pour aller passer quelques mois en Suisse sa Patrie. Le Comte de Königseck est sur son départ pour son Ambassade d'Espagne; & le Duc de Richelieu Ambassadeur de France paroît en grande relation avec les Ministres de la *Grande Bretagne*, de *Prusse*, & de *Hollande*. Mr. Jean Charles Neveu fameux Poëte de la Cour, a fait graver un essai de Medailles

ailles sur la Paix conclüe avec l'Espagne, qu'il a dédié au Duc de Ripperda, & qui est fort aplaudi des connoisseurs.

III. La Cour Imperiale ne paroît pas contente de celle de Russie, sur ce que la Czarine prend avec trop de chaleur les intérêts du Duc de Mecklembourg. On a fait sçavoir à son Ministre qu'une telle conduite ne seroit qu'à entretenir ce Prince dans la désobéissance aux ordres de l'Empereur; & qu'il ne convenoit pas à Sa Maj. Cz. d'entrer si avant dans cette affaire, ni dans plusieurs autres de l'Empire. La Maison de Lorraine, & la Republique de Luques ont acedé au dernier Traité de Vienne; mais la Cour de Tolcane en est plus éloignée que jamais, surtout par rapport aux Articles qui déclarent les Etats Fiefs de l'Empire. Le 17. l'Empereur & l'Imperatrice partirent pour aller faire leurs dévotions devant l'Image miraculeuse de la Vierge à Zell en Stirie, accompagnées des Archiduchesses, du Prince de Swartzenbourg Grand Ecuyer, des Comtes de Wurmbbrand, de Cowentzel, & Hardeeg; & le 21. L. M. I. revinrent en parfaite santé à la Favorite. Le départ de l'Archiduchesse Elizabeth pour les Pays-Bas, a donné lieu aux deux Archiduchesses ses Sœurs de partager entr'elles les Joyaux qui leur ont été laissés par l'Imperatrice Eleonore leur Mere; & on a envoyé ordre au Comte de Daun de rester encore deux mois à Bruxelles après l'arrivée de cette Princesse, après quoi S. Ex. sera, dit-on, rapellée. Le Prince de Furstemberg est nommé pour aller remplacer à Ratisbonne, en qualité de principal Commissaire de l'Empereur, le Prince & Cardinal de Saxe-Zeits qui vient de mourir en cette Ville; mais ce Seigneur n'a pû encore s'y déterminer, & on ne sçait pas s'il acceptera cette Commission.

L'Abbé

L'Abbé de St. Blaise est parti de Vienne en qualité de Commissaire Imperial, pour aller regler les Limites entre l'Etat de Milan & les Grisons.

IV. Le Duc de Riperrà Ambassadeur d'Espagne fit le 22. son entrée publique en cette Ville avec une magnificence extraordinaire. Voici la relation qui en a été publiée.

CE jour - là après-midi tous les Ministres de l'Empereur, & les Conseillers d'Etat envoyèrent leurs Carrosses à six Chevaux, avec quelques Officiers dedans, & leurs gens de livrée à Rennevgg, Maison de plaisance de Mr. Hillebrand Conseiller de la Chambre, où Mr. l'Ambassadeur s'étoit rendu avec toute sa suite. S. Ex y donna une splendide collation aux Officiers & Gentilshommes qui devoient lui faire cortège; & le Comte de Brandeis, qui exerce par provision la Charge de Marechal de la Cour, s'y étant rendu avec deux Carrosses de l'Empereur, la marche commença dans l'ordre suivant.

1. Un Fourier de l'Empereur à cheval, précédé & suivi de deux autres Fouriers, pour faire faire place. 2. Les Carrosses des Ministres Impériaux & des Conseillers d'Etat au nombre de 62. 3. Le premier Carrosse de la Cour, dans lequel étoit le Secrétaire d'Ambassade. 4. Les Estafiers du Comte de Brandeis marchans deux à deux. 5. Deux Coureurs de l'Ambassadeur en camisoles de velours cramoisi galonnées d'argent ayant dans le milieu du galon une raye de velours bleu, & bordées de galons & de franges semblables, avec une toque de velours sur la tête, où étoient sur le devant les armes de S. Ex. en broderie d'or & d'argent, & tenans en mains leurs cannes garnies d'argent. 6. Le reste de la livrée au nombre de

28. personnes suivies du Portier, en habits d'escarlate aussi galonné d'argent ayans dans le milieu une raye de velours bleu, avec des plumes bleües, blanches & rouges au chapeau, & des bas de soye gris de perle. 7. Le second Carosse de la Cour dans le fond duquel étoit le Duc de Ripperda Ambassadeur, & sur le devant le Comte de Brandeis: ce Carosse étoit environné de 12. Heyduques en habits uniformes, avec des sabres d'argent au côté, des massés d'argent à la main, & des plumes sur leurs bonnets. 8. Les Fourriers de la Cour à cheval. 9. L'Ecuyer de Son Exc. à cheval, suivi de 4. Palefreniers aussi à cheval, & de six autres à pied menans en main chacun un cheval richement harnaché, avec des couvertures de velours cramoisi, sur lesquelles étoient brodées d'or les chiffres de S. Ex. 10. Huit Pages à cheval en habits de velours cramoisi tous couverts d'argent, avec des vestes de drap d'argent enrichies de franges. 11. Le premier Carosse du corps vuide fort grand, tout doré & d'une sculpture magnifique à six chevaux, avec des housses toutes couvertes de galons & de franges d'or. 12. Le Carosse du Nonce à six Chevaux. 13. Le Carosse de l'Archevêque de Vienne. 14. Le second Carosse du corps, non moins riche que le premier, à six chevaux Barbes, dont les brides & les harnois étoient tous couverts de bossettes, & de plaques d'argent massif, & les housses très superbes. 15. Les Gentilshommes de l'Ambassadeur. 16. Les autres Domestiques de S. Ex. 17. Cinq Carosses ou autres Voitures de voyage à six chevaux, avec plusieurs autres chevaux richement harnachez, & conduits par des Palefreniers qui fermoient la marche.

On arriva dans cet ordre à l'Hôtel de S. Ex. qu

qui est le Palais de Schlegel - Hoff, appartenant à la Comtesse de Batiani; tout ce cortège étant entré par la porte d'Italie, & ayant passé par la Place aux Herbes jusqu'à l'Eglise des Carmes déchauffez, près de laquelle est ce Palais. Toutes les rues étoient remplies d'une foule extraordinaire de monde, qui s'y étoit renduë de toute part pour voir cette entrée, une des plus magnifiques qui se soit vüe.

Le lendemain sur le midi S. Ex. se rendit avec le même cortège, à l'exception des Carrosses des Ministres, à la *Favorite*, où elle eut la premiere Audience publique de L. M. Imp., étant conduite dans le même Carrossé que le jour précédent par le Comte de Cifuentes, Chevalier de la Toison d'or. Après l'Audience S. Ex. retourna à son Hôtel, où elle donna un superbe festin à la principale Noblesse.

Le 25. jour de la fête de St. Louis, le Duc de Richelieu Ambassadeur de France donna aussi une magnifique fête dans son Hôtel. Le Cardinal de Saxe Zeits, mort tout récemment à *Ratisbonne*, a déclaré l'Empereur son Héritier universel.

V. L'Empereur alla le 25. faire ses devotions devant l'Image miraculeuse de la Vierge à *Getzingloz* & S. M. y prit ensuite le divertissement de courir le Cerf. Le 28. l'auguste Imperatrice Regnante étant entrée dans sa trente-cinquième année, S. M. reçut les complimens de la Famille Imperiale, des Ministres étrangers, & des Seigneurs & Dames sur l'anniversaire de sa naissance, & le soir toute la Cour assista à un nouvel Opera qui fut représenté dans le Palais de la *Favorite*. Le départ de la Sérénissime Archiduchesse pour les *Pais-Bas*, est toujours fixé au 4. Septembre. Le lendemain 5. l'Imperatrice partira pour aller prendre les bains à

Bade ; & l'Empereur , à ce que l'on assure , pour Vienne *Neustat*. La Charge de Grand Commissaire de l'Etat de *Milan* , vacante par la promotion du Comte Jules Visconti à celle de Grand Maître de la Maison de l'Archiduchesse , n'est pas encore remplie ; & on confirme que le Baron de Bentfriedet sera nommé à l'Ambassade de France , & en même-tems déclaré Comte de l'Empire , & Grand Chancelier des *Pais Bas Autrichiens*. On parle de la triple Alliance entre la France , l'Angleterre , la Prusse & le Dannemarck , comme d'une chose certaine ; & on assure même que les Articles vont en être publiez dans peu. On voit ici des copies d'une Lettre d'intercession que les Etats Généraux des Provinces Unies ont écrite à l'Empereur , en faveur des Protestans du Palatinat & de Pologne.

VI. *Hannover*. Le Roi de Prusse après avoir fait quelque séjour en cette Cour , en partit le 2. Août pour retourner à Berlin ; & le 10. il fut suivi par le Baron d'Ilgen son premier Ministre. On s'aperçoit bien qu'il regne entre ces deux Monarques une union & une intelligence parfaite ; mais on ignore ce qui s'est passé dans leurs entrevûes & leurs conférences secretes ; c'est un mystere qui ne se dévoilera qu'avec le tems. On attend ici un Ministre du Roi de Suede , pour mettre , dit-on , la derniere main à une affaire importante qui se negocie. Le Roi tient presque tous les jours Conseil ; & depuis son retour de *Pirmont*. on a dépêché plus de 15. Exprés en divers endroits. La Cour est fort nombreuse à *Herrenhausen* , où le Duc d'Yorch Evêque d'*Osnabrugh* & Frere de S. M. se tient encore , & tous les Ministres étrangers y sont arrivez. Le 17. la Reine de Prusse arriva ici avec la Princesse sa fille , accompagnée de Mr. Brande son Chambellan , de Madame de Kamtke sa première

des Princes 30. Octobre. 1725. 311

miere Dame d'honneur, de la Comtesse de Finkenstein, & des Freres de Bulaw & de Pannewitz, S. M. fut reçue du Roi son Pere avec toutes les marques de tendresse les plus sensibles; & depuis son arrivée il y a eu tous les jours Fêtes à la Cour, & tous les soirs cercle dans la grande Salle du Château. S. M. mange deux fois par jour en public à la table du Roi, & elle se trouve si bien ici, qu'elle a dépêché un Exprés au Roi son Epoux pour lui demander la permission d'y rester encore une quinzaine de jours. Il y a, dit-on, un Traité conclu entre les Cours de France & d'Angleterre, mais on n'en publie pas encore le contenu. Les deux Princes de Hesse-Cassel, & divers autres sont arrivés ici, & y sont traités avec beaucoup de distinction.

VIII. *Berlin*. Le Roi de Prusse revint le 10. d'Hannover en parfaite santé; & le 14. S. M. partit avec le Prince Royal son fils pour aller faire un tour à *Stetin* en *Pomeranie*. Le même jour, & quelques momens après la Reine partit aussi avec la Princesse Royale sa fille, pour aller à *Herrenhausen*, rendre visite au Roi de la *Grande Bretagne* son Pere. Les ordres sont donnés pour augmenter les Troupes de neuf Regimens, & on travaille à ces nouvelles levées avec une ardeur incroyable. Il y a une nouvelle Ordonnance de S. M. sous presse, pour obliger les Avocats qui ont d'autres emplois au Conseil, de les quitter, ou de renoncer à leur profession. Le 27. le Roi revint de *Stetin*; le lendemain S. M. se rendit à *Wusterhausen*, & on croit qu'elle retournera dans peu à *Hannover*. On mande que ce Prince a envoyé ordre à Mr. de Bulow son Ministre à *Varsovie*, d'en sortir, avec protestation, en cas qu'on ne lui donne pas une réponse favorable de la part du Roi, au sujet de l'affaire de *Thorn*.

VIII. *Saxe. Dresde.* On reçut le 15. un Express dépeché de *Varsovie*, avec avis que le Roi de Pologne y étoit heureusement arrivé le 11. On attend avec la dernière impatience quelle issue aura la Diette qui doit se tenir à *Grodno*, & quel train prendront les affaires en ce Royaume.

IX. *Cologne.* On procéda ici le 7. Septembre à l'élection d'un nouveau Prévôt de l'Eglise Cathédrale de cette Ville, à la place du feu Prince & Cardinal de *Saxe-Zeitz*, mort depuis peu à *Ratisbonne*, où il remplissoit à la Diette de l'Empereur, la Charge de principal Commissaire de l'Empereur. Le Comte de *Manderscheid Blanckenheym*, Evêque de *Vienne Neustat*, a été unanimement élu, & cette élection fut annoncée au peuple par le son des Cloches, & un *Te Deum* qui fut chanté dans l'Eglise.

On fait dans tous les lieux par où doit passer la Ser. Archiduchesse Gouvernante Generale des *Pais-Bas-Autrichiens*, des préparatifs extraordinaires pour la réception. Cette Princesse est attendue pour la fin de Septembre.

ARTICLE VI.

Qui comprend ce qui s'est passé de plus considerable en POLOGNE, & Pays du NORD, depuis le mois dernier.

I. *Pologne.* On n'espere de voir une espee de tranquillité rétablie dans ce Royaume, qu'après la tenuë de la Diette de *Grodno*; encore faudra-t-il qu'elle ait le succès qu'on s'en promet. Le 11. Août le Roi Arriva à *Varsovie*, venant de ses Etats en *Allemagne*, & un peu fatigué du mauvais tems qu'il avoit effuyé sur la route. S. M. a

déjà donné Audience aux Sénateurs qui se sont trouvez en cette Ville, & a donné ordre à la Chancellerie d'expédier les Lettres circulaires dans tous les Palatinats, pour la convocation des perres Diettes qui doivent envoyer des Députés à la Diette generale. Les grands qui ont eu la direction de l'affaire de Thorn, ont présenté à S. M. depuis son arrivée un Memoire qui contient, dit on, en substance: " Qu'ils avoient appris que quelques Puissances Protestantes insistoient fortement auprès de S. M. pour faire déclarer dans la prochaine Diette la Sentence de Thorn injuste & partielle, & en rendre responsables les Juges qui l'avoient prononcée; mais que comme cela flétriroit la gloire de S. M. & détruiroit les Loix fondamentales du Royaume, ils se flatoient que S. M. n'écouteroit pas de semblables propositions, ni ne permettroit pas qu'on mit quelque chose de pareil sur le tapis dans les délibérations de la Diette; puisqu'il n'y auroit personne qui pour la conservation de leurs anciens Droits ne sacrifiat les biens & la vie.

L'ouverture d'un Conseil de Sénateurs qui doit se tenir en presence du Roi sur les affaires de Religion, est fixée au 28. ou au 29. de ce mois d'Août, & il arrive ici journellement des Ministres des Puissances Protestantes, pour solliciter le redressement des griefs dont elles se plaignent; mais on n'attend pas de cette Assemblée une issue fort avantageuse. Cependant le Roi paroît fort porté pour la Paix, & se donne de grands mouvemens pour engager les Grands du Royaume à se relâcher. Le 19. le Prince Dolhoruki, Ambassadeur de Russie, eut Audience du Roi, auquel il presenta ses Lettres de créance; & en même-tems quelques Articles touchant les prétentions de la Czarine. En voici la teneur.

1. Que la République indemnifera les Russiens des dépenses qu'ils ont faites dans la dernière Guerre contre la Suede. 2. Qu'elle reconnoîtra la Czarine en qualité d'Imperatrice de la Grande Russie. 3. Que les Eglises enlevées aux Grecs dans la Pologne & la Lithuanie, leur seront restituées. 4. Qu'on donnera une entière satisfaction aux Protestans, soit par raport au libre exercice de leur Religion, ou à ce qui leur a été enlevé, & touchant l'affaire de Thorn, en sorte que tout soit rétabli sur l'ancien pied. Tout ceci ne manquera pas de rencontrer beaucoup de difficulté. Dans une Assemblée qui se tint dernièrement chez le Cardinal Primat, il fut résolu de ne pas reconnoître le Chevalier Firch en qualité d'Envoyé du Roi de la Grande-Bretagne, sous prétexte que ce Ministre, dans le tems qu'il fit ses propositions au Roi en Saxe, s'est, dit-on, servi de termes durs contre la République. On assure qu'en cas que ce Ministre se retire & proteste contre ce procédé, on protestera aussi contre ce qui s'est fait en Angleterre, où l'on a enlevé aux Catholiques Romains leurs Eglises pour les donner aux Protestans, afin de faire voir par là aux Anglois qu'ils ne sont pas en droit de se mêler des affaires de Pologne; ceci marque bien la fierté des Polonois, & combien ils sont peu disposez d'entrer dans aucun accommodement à cet égard. Cette affaire fait grand bruit, & pourra avoir des suites. Il est arrivé ici un Ministre de France. On en attend un du Roi Stanislas, & un autre de L. H. P. les Etats Généraux des Provinces Unies. Le Nonce du Pape a promis à la République de gros Subsidés, en cas qu'elle fût ataquée par les Puissances Protestantes.

II. Suede. Le Comte Gollowin, Ambassadeur de Russie, est arrivé à Stockholm avec une nombreuse

breufe suite. Le Roi a renvoyé à l'examen du Senat les prétentions du Roi Stanislas au sujet des Titres & des Subsidés qu'il demande, & de l'Ambassade solennelle qu'il prétend que cette Cour doit lui envoyer. Les ordres sont donnez pour desappareiller la Flotte à *Carelskroon*, & de congédier les Marélots, à la réserve de 800. La Cour le tenoit encore à la fin de ce mois d'Août à *Carelsberg*, Mr. le Baron de Kroonstiern est parti pour la Cour de France, où il va complimenter le Roi sur son Mariage.

III. *Dannemarc*. Le Roi & la Reine partirent dès le mois de Juillet dernier pour se rendre dans le *Holstein*, & en chemin faisant L. M. visitent les principales Forteresses de la *Jutlande*, qui se trouvent sur leur route. Le 9. Août Elles arriverent à *Coldingen*, le 12. à *Schanderbourg*, le 15. à *Claesholm*, d'où Elles revinrent le 24. à *Coldingen*, & on ne compte pas qu'Elles soient à *Gottorp* avant le mois de Septembre. Le Prince & la Princesse Royale sont restez à *Hersholm*.

IV. *Petersbourg*. La Czarine est revenue de *Cronstad* à sa Maison de plaisance de *Petershoff* avec toute son auguste Famille, pour y passer quelques jours; & le 28. Juillet la Flotte fit voile du Port de cette Ville, sous le Commandement du Comte *Aproxim*, Grand Amiral, pour aller faire exercer les Matelots pendant quelque tems, après quoi elle sera desappareillée. S. M. a déclaré qu'Elle accorderoit le Congé à tous les Officiers étrangers qui voudroient se retirer de son service. On a fait fraper à la Monnoye de cette Ville une grande quantité de Ducats & autres Espèces au coin de la Czarine, & on a ordonné de faire la même chose à *Moscow*. Le Duc d'*Holstein* a refusé d'avoir une Garde de cent hommes devant son Palais;

lais, avec un Capitaine & deux Officiers, ne voulant point d'autres honneurs que ceux qu'il a reçus jusqu'à présent.

Le 8. Août toute la Cour revint de *Petershoff* à *Petersbourg* en parfaite santé; & le 12. on chanta le *Te Deum* dans l'Eglise de la *Trinité*, en action de grâces d'une victoire remportée par les Russiens dans la Province de *Ghilan* en *Perse*. Cette Cour ne paroît pas éloignée d'entier en accommodement avec celle de la *Grande-Bretagne*, par la médiation de l'Envoyé du Roi de Prusse, qui se donne de grands mouvemens pour cela; & on attend ici le Vaivode de *Masovie* en qualité d'Ambassadeur de la République de Pologne. Le 13. le Baron de *Cederhielm*, Ambassadeur du Suede, fut pour la première fois en conférence dans le Collège des affaires étrangères, avec les Ministres du Conseil Privé. Les voyages de *Riga* & de *Moscou* sont remis au Printems prochain.

ARTICLE VII.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

1. **L**ondres. La Princesse de Galles a fait une fausse couche, mais on espere que cet accident n'aura aucune suite, & que S. A. R. sera dans peu rétablie. Le 9. Août les Seigneurs Regens du Royaume s'étans assemblez, expédierent deux ordres, l'un au Général *Carpenter*, & l'autre au General *Wiltz*, pour aller faire la revûe des Troupes en Angleterre, & L. Exc. s'ajournerent

au 16. Le 13. on célébra avec beaucoup de magnificence l'anniversaire de l'heureux avènement du Roi à la Couronne. L'Etendart Royal fut arboré dès le matin à la *Tour*, & sur les Clochers, & l'après midi on tira aussi le Canon de la *Tour* & du *Parc*. Le Prince & la Princesse de Galles reçurent à ce sujet les complimens de toute la Cour; & le soir il y eut de grandes réjouissances par toute la Ville. Le 16. les Seigneurs Regens se rassemblèrent dans le *Cockpit*, & ordonnerent que le Parlement qui étoit prorogé jusqu'au 23. du courant, le seroit encore jusqu'au 11. du mois d'Octobre prochain. Mehemet Aborghly, Ambassadeur de *Maroc*, est arrivé ici, & a été reçu par le Maître des Ceremonies qui l'a conduit dans le logement qui lui étoit destiné. Mr. Law ce fameux Financier, qui a tant fait parler de lui, s'est au contraire allé embarquer à *Douvres*, pour passer dans les *Pais Bas Autrichiens*, & de là en *France*, où il a été mandé par le Duc de Bourbon. On ne parle ici que de la magnificence, & des grandes dépenses que le Roi a fait à *Hannover* à la réception du Roi & de la Reine de Prusse. La recolte des grains a été très abondante cette année en ce País.

II. *Hollande. La Haye*. Le 24. les Seigneurs Etats de *Hollande* & de *Westfrise* se séparèrent pour ne se rassembler qu'à la mi-Septembre. La Charge vacante de Commis General du College de l'Amirauté, a été conférée par Leurs Hautes Puissances les Etats Généraux à Monsieur Jean André Vander-Meulen, Fils de Mr. de Blienburg, & à Mr. Guillaume Buys, Fils du Pensionnaire d'*Amsterdam*. Le premier restera en cette Ville, & le second en *Gueldres*. Le 25. le Marquis de Fenelon, Ambassadeur de France, s'étant rendu auprès du Baron Taats d'Amerongen, Pré-

fidant de l'Assemblée des Etats Généraux, lui présenta une Lettre du Roi son Maître adressée à L. H. P., dont voici la copie.

Trés - Chers, Grands Amis, Alliés & Confederés.

LA célébration de nôtre Mariage, avec la Princesse Marie, Fille du Roi Stanislas, ayant été faite à Strasbourg, le 15. de ce mois, nous n'avons pas diféré de vous en faire part. Nous attendons de vôtre Amitié, & de la bonne Intelligence qui subsiste entre Nous, que vous apprendrés avec joye un événement qui n'interesse pas moins le bonheur des Peuples soumis à Nôtre Gouvernement, que Nôtre satisfaction personnelle. Vous ne devez pas douter aussi, qu'ayant pour vous tous les sentimens que vous pouvez attendre de l'Allié le plus fidèle, Nous ne concourions avec plaisir en toutes occasions, à ce qui sera conforme au bonheur & aux avantages de vôtre République. Sur ce Nous prions Dieu, qu'il vous ait Trés Chers, Grands Amis, Alliés & Confederés, en sa sainte & digne Garde. Ecrit à Versailles, le 19. Août 1725. Signé, LOUIS. Et plus bas, FLEURIAU.

Le même soir S. Exc. donna une magnifique Fête en son Hôtel, tant à l'occasion de ce Mariage, que de la Fête de St. Louis, dont le Roi porte le nom, qui fut terminée par un grand Bal qui dura jusqu'au lendemain. Le 27. ce Ministre eut Audience publique de L. H. P. avec les cérémonies ordinaires, & ayant été placé dans un Fauteuïl vis - à - vis du Baron de Zwartzenberg, Président de l'Assemblée pour la Province de Frise, S. Exc. leur fit le Discours suivant.

Hauts & Puissants Seigneurs,

J'Ai ordre du Roi mon Maître, de vous notifier la Célébration de son Mariage avec la Princesse

des Princes &c. Octobre 1725. 319

cesse Marie . Fille du Roi Stanislas. Nous touchons à l'heureuse journée , qui montrera à une Nation impatiente sa Reine vertueuse , comblant de delices le grand Roi qui a sçu se la choisir pour Epouse. Cette Auguste Alliance en perpétuant pour la France la suite glorieuse de ses Maîtres , donnera à V^{otre} République de nouveaux gages de la solidité de la plus sure des Alliances pour Elle. Je viens donc aujourd'hui vous annoncer ce grand événement , comme à une Puissance Amie interessée à en partager la joye. Vous le devez à l'affection d'un Monarque devenu vigilant sur tous vos Interêts ; il vous regarde comme intimement unis à lui , dans les mêmes intentions pour maintenir la tranquillité publique , par l'affermissement de la sureté commune. Ministre de ses volontez auprès de vous , j'ai la satisfaction de voir augmenter chaque jour les heureuses dispositions si legitimement dûes à toute sa bienveillance.

Hauts & Puissants Seigneurs ; Six mois presque écoulés , vous ont montré toute mon ardeur pour accroître s'il se pouvoit , des nœuds déjà si étroitement liés ; mon ambition ne sera remplie que quand je les verrai arrivés à leur dernier période.

On apprend que L. H. P. ont enfin reconnu le Roi de Sardaigne en cette qualité. Le Comte de Gollowin Ministre de Russie , est arrivé ici de Berlin , & a déjà présenté ses Lettres de créance au Baron d'Ysselmuiden , pour résider ici. La Marquise de Fenelon épouse de l'Ambassadeur de France , est attequée de la petite verole.

IV. Bruxelles. Le Comte de Daun partit le 15. après midi avec toute sa Famille , & une nombreuse suite pour aller à Ostende voir les Marchandises nouvellement apportées de la Chine par les deux Vaisseaux

Vaiffeaux qui arrivèrent dernièrement de ce Pays-là, & le 20. S. Exc. revint en cette Ville. On a des avis certains que la Séréniffime Archiduchefse, Gouvernante des Pays Bas, partira de Vienne le 4. Septembre, & la plus grande partie de ses Equipages est déjà arrivée. Le Sr. Law est passé par ici venant d'Angleterre & allant à la Cour de France; & la Ville de Nuremberg a envoyé le present ordinaire d'un Sabre, de quelques paquets d'Aiguilles, & d'une bourse de Ducats, à quoi elle est obligée tous les ans, pour pouvoir continuer le Commerce qui lui avoit été interdit avec ce Pais. Le Marquis de Beretti Landi, Ministre d'Espagne, a reçu ordre de Madrid de rester ici, jusqu'à ce que les dettes contractées en ce Pays par le Roi Philippe, soient liquidées, conformément à l'Article 14. du dernier Traité de Vienne; & S. Exc. a fait revenir ses Equipages qui étoient déjà partis pour Amsterdam. On fait tous les préparatifs pour la réception de la Séréniffime Archiduchesse; & on travaille à ses Carrolles & aux livrées pour la Maison. Mr. l'Internonce Spinelli a reçu la nouvelle de Rome, que le Pape l'avoit déclaré son Nonce auprès de cette Princesse; sur quoi il a déjà reçu les complimens de toute la Noblesse. L'Electeur de Cologne & l'Evêque de Ratisbonne son Frere arriverent ici *incognito* le premier de Septembre, & partirent le lendemain pour aller à Paris, voir la Ceremonie du Mariage du Roi de France, & joindre le Prince Electoral de Baviere & le Prince Ferdinand leurs Freres, qui y étoient déjà arrivés.

L'abondance des matieres ne nous permettant pas de donner ici l'Article des Naissances, Mariages & Morts, ce sera pour le mois prochain.